VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MARS 1925 NUMERO 41

Adressez toute c... "LA LIB...
ABONNEME...
Canada et Etats-Uni... $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd
619, Ave McDermot

GROSSE TEMPETE DANS L'OUEST

La plus violente qu'on ait enregistrée dans la région depuis plusieurs années

Le Manitoba et les autres provinces de l'Ouest ont eu lundi et mardi peut-être la plus violente tempête de vent et de neige qu'on ait enregistrée dans cette région depuis plusieurs années. La neige est tombée abondamment pendant plus de vingt heures sans interruption. Le temps s'est considérablement refroidi et le vent s'est changé en une bourrasque violente. D'énormes bancs de neige obstruaient les routes un peu partout.

C'est à Winnipeg et dans la région que la tempête a été la plus forte, et c'est avec grande difficulté que le service de tramways a été maintenu. Dans les banlieues, les lignes de chemins de fer ont été pratiquement paralysées. Tous les trains étaient en retard.

On attribue deux accidents à la tempête à Winnipeg. Deux personnes se sont brisées les jambes en traversant les rues.

La température est tombée jusqu'à 20 degrés au-dessous de zéro, mais pour quelques jours seulement.

Train bloqué

Régina — Le train du National entre Melville et Régina a été fort éprouvé pendant 24 heures par la tempête qui l'a retardé de plusieurs heures. Une centaine de voyageurs se sont trouvés ainsi retenus toute une journée à Colmer. Heureusement, le wagon restaurant était abondamment pourvu de provisions.

Le Pacifique a aussi été fort éprouvé par cette tempête de neige et pour la première fois cet hiver les deux compagnies ont dû mettre en service leurs chasse-neige un peu partout.

VIEUX LITIGE QUI DISPARAIT

Il s'agit d'une réclamation de la Compagnie de la Baie d'Hudson au sujet de terres de l'Ouest

Ottawa — Le ministre de l'Intérieur, l'hon. M. Charles Stewart, a récemment annoncé que les réclamations de la Compagnie de la Baie d'Hudson concernant la propriété de près d'un million d'acres situées dans l'Ouest canadien, question en litige depuis 1869, avaient été réglées d'une manière satisfaisante tant pour le ministère de l'intérieur que pour la compagnie elle-même.

S'appuyant sur l'acte par lequel elle cédait le droit de propriété à la Terre du Prince Rupert, c'est-à-dire le territoire couvert actuellement par les provinces des prairies, la compagnie prétendait qu'il lui revenait encore 7,100,000 acres. A la suite de négociations avec les autorités du ministère de l'Intérieur, la compagnie accepta le chiffre de 6,639,000 acres comme règlement définitif.

Pendant près de deux siècles, en vertu de la charte accordée par le roi Charles d'Angleterre, la Compagnie de la Baie d'Hudson administra la contrée sise à l'ouest des Grands-Lacs. En 1869, elle consentit à céder ce vaste territoire au gouvernement fédéral moyennant une certaine somme d'argent et la propriété d'un vingtième des terres situées dans la "zone fertile destinée à la colonisation". Cette "zone fertile", ainsi que l'indiquait l'acte de cession, consistait en un territoire borné approximativement par les montagnes Rocheuses, le lac des Bois, la rivière Saskatchewan et la frontière.

Le litige portait surtout sur l'interprétation de l'expression "destinés à la colonisation" contenue dans l'acte de cession. La compagnie prétendait avoir droit au vingtième de la superficie des réserves indiennes et forestières, tandis que le gouvernement soutenait que ces réserves n'étaient pas des terres "destinées à la colonisation".

La contestation durait depuis longtemps et les questions qu'elle impliquait étaient de nature très complexe. A une certaine époque, on était d'opinion que seule une action judiciaire aurait pu amener une solution, au prix de délais et de frais considérables. Avec un esprit de conciliation qui les honore, les deux partis ont préféré entamer des négociations directes et ont de la sorte réussi à trouver une solution satisfaisante à cet épineux problème.

Remise de la Légion d'Honneur à S. G. Mgr Emile Grouard, O.M.I.



Edmonton — M. L.-F. Rouquette, envoyé spécial du premier ministre Herriot, a remis, vendredi après-midi, la croix de la Légion d'Honneur à S. G. Mgr Emile Grouard, O.M.I., vicaire apostolique d'Athabasca. La cérémonie a eu lieu à Athabasca Landing.

Cette décoration lui est accordée par le gouvernement français en récompense de ses soixante ans de travaux apostoliques dans l'Extrême Nord.

Accompagnaient M. Rouquette: MM. John D. Hunt, délégué du gouvernement provincial; L.-A. Giroux, député de Grouard, et l'hon. juge Dubuc.

SECOND VOYAGE DE LA "LIAISON" DANS L'OUEST

M. l'abbé J.-A. Ouellette organise une nouvelle tournée pour le mois de juillet

Le succès remporté l'an dernier par le voyage de la "Liaison française" a décidé M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs et organisateur de ces voyages d'étude à conduire dans l'Ouest canadien une autre excursion de personnes intéressées dans la colonisation.

Le voyage s'effectuera cette fois-ci encore par le train spécial du Chemin de fer national du Canada et le service de colonisation de ce réseau, par l'entremise de M. C. Price Green, commissaire, collaborera au travail d'organisation.

Afin de ne pas abuser de la large hospitalité de ceux qui ont reçu en 1924 les membres de la "Liaison française", l'excursion de 1925 adoptera un itinéraire modifié à travers le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Le train spécial du Chemin de fer national du Canada partira de Montréal mercredi le 8 juillet. Rendus à Edmonton, les excursionnistes auront l'option de revenir dans l'Est ou de poursuivre jusqu'à la côte du Pacifique, ce qui leur permettra de voir en passant les centres de colonisation de la Colombie-Britannique où les Canadiens français sont en grande demande. Si le nombre des voyageurs est suffisant, le train spécial du Chemin de fer National du Canada continuera jusqu'au terminus transcontinental du réseau.

Une fois à Vancouver, les excursionnistes seront libres de leurs mouvements et pourront profiter de l'occasion pour entreprendre des voyages par eau le long de la côte du Pacifique. Le nouveau service de bateau pour l'Alaska, inauguré par le Chemin de fer national du Canada cet été, en attirera plusieurs.

Se basant sur les demandes déjà reçues, les organisateurs sont convaincus que plus de 150 personnes voudront bénéficier du tarif réduit offert par le Chemin de fer et entreprendront ce voyage d'étude dont le but est de faire connaître les centres de colonisation à ceux qui sont le plus en mesure d'y diriger les rapatriés canadiens-français, ainsi que les jeunes gens qui veulent s'établir en dehors de leurs paroisses.

Les Canadiens français en dehors du Québec manifestent beaucoup d'enthousiasme pour ces voyages de la "Liaison française" et ceux qui suivirent M. l'abbé Ouellette, l'an dernier, n'ont pas oublié l'accueil chaleureux que leur firent les groupes français échelonnés des frontières du Québec jusqu'au nord de l'Alberta.

BON CERTIFICAT POUR HERRIOT

La Grande Loge Orangiste du Manitoba le félicite et lui offre son concours...

La Grande Loge Orangiste du Manitoba, au cours de sa récente convention, a adopté la résolution suivante:

"La Grande Loge Orangiste du Manitoba, à son assemblée annuelle tenue à Winnipeg les 11 et 12 mars 1925, tient à enregistrer sa plus profonde admiration de l'acte du président de la grande république française en rompant les relations diplomatiques avec le Vatican et tient aussi à assurer humblement le président Herriot et ses conseillers que les protestants de l'Ouest Canadien observent avec un intérêt intense le progrès des affaires en France et les efforts de son grand président au bénéfice de la liberté religieuse, dont le résultat se fera sentir non seulement en France, mais dans le monde entier. De plus, la Grande Loge d'Orange, en présentant ses remerciements au président Herriot, lui offre son appui empressé et sympathique dans l'exécution de son programme pour assurer la religion vraie, libre de toute intrigue politique, qui donnera la liberté à tous."

Une copie de cette résolution a été envoyée à M. Herriot,

Tu parles d'un certificat!...

ADMETTRA-T-ON L'ALLEMAGNE?

L'opinion semble être unanime en faveur de son entrée dans la Société des Nations

Genève — Le conseil de la S. D. N. a siégé plusieurs heures, mardi, pour discuter l'admission de l'Allemagne. La séance a été privée.

La discussion reposait sur le fait que l'admission de l'Allemagne est nécessaire si l'on désire réellement réhabiliter l'Europe, politiquement. D'où le désir de tous, et particulièrement de la Grande-Bretagne, de ne pas manifester d'opposition à cette demande de l'Allemagne pour des privilèges particuliers afin de ne pas la pousser plus avant vers la Russie Bolchéviste.

Après une longue discussion, au cours de laquelle on a franchement étudié l'armement de l'Allemagne, le conseil a décidé de répondre aux différentes notes de ce pays qu'il désire sincèrement le voir joindre la S. D. N. Il fait aussi remarquer que la société ne pourra atteindre son but que si tous les pays en font partie. En même temps, par voie diplomatique, l'Allemagne sera informée qu'aucun privilège ne peut lui être accordé avant son admission parce que cela détruirait le principe du traitement égal pour tous les pays, ce qui est la principale caractéristique de la société. La réponse fera aussi remarquer que seule l'assemblée de la S. D. N. peut admettre définitivement un autre pays dans la société.

Quoique l'on ne puisse rien promettre formellement à l'Allemagne avant son admission, il est probable qu'on lui laissera entendre par voie privée qu'on tiendra spécialement compte de sa faiblesse afin qu'elle ne soit pas forcée de participer à la répression d'un Etat dans une mesure aussi étendue que les puissances ayant une organisation militaire plus importante. Mais ce que l'Allemagne semble désirer, c'est que les troupes françaises ne passent pas sur son territoire pour aller défendre la Pologne en cas d'un conflit entre cette dernière et la Russie.

Aucun progrès ne semble avoir été accompli dans la discussion d'un nouveau pacte qui remplacerait le protocole de Genève. La Grande-Bretagne n'est pas disposée à inclure la Pologne et la Tchéco-Slovaquie dans un tel pacte parce qu'elle ne veut pas s'engager à défendre leur intégrité. Il semble que la France acceptera de remettre à plus tard la discussion du protocole et des amendements à y apporter, mais pas plus tard que la réunion de juin prochain.

Le budget de l'Alberta

Edmonton — M. R.-G. Reid, trésorier provincial, a fait son discours du budget mercredi soir à la législature de l'Alberta. Il prévoit un déficit de $368,632 pour la prochaine année fiscale. L'an dernier, il y a eu un déficit de $620,341.

LA CONVENTION DES FRANCO-CANADIENS DE LA SASKATCHEWAN

Trois journées consacrées à l'étude des problèmes nationaux et scolaires, à Régina, par les délégués de l'A. C. F. C. et des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, en présence de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, et de S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert — Intéressantes conférences et discussions sur l'école et l'enseignement du français — Le délégué du Manitoba expose la situation dans sa province — M. Raymond Denis est élu président de l'A. C. F. C. et de l'Association des Commissaires d'école

Régina — La double convention des Commissaires d'école et de l'A. C. F. C. de la Saskatchewan, qui s'est tenue à Régina les 10, 11 et 12, a été un gros événement pour nos compatriotes de la province voisine. Etant donné le succès remporté par les précédentes conventions, il paraissait difficile d'espérer pouvoir faire mieux et même aussi bien. Cependant ces trois journées de Régina semblent avoir dépassé, en intérêt et en portée pratique, les assises du même genre. Les décisions prises par les délégués, à la suite de délibérations sérieuses toujours animées du meilleur esprit, vont permettre aux Franco-Canadiens de la Saskatchewan de donner un nouvel essor à leur organisation en lui assurant des ressources pécuniaires plus étendues, ainsi qu'une plus grande coordination des efforts, grâce à la création d'un secrétariat central.

L'assistance se composait d'environ 300 délégués et visiteurs. Le nord de la province était remarquablement bien représenté quand on considère la grande distance qui sépare de la capitale certaines localités comme Zénon Park, Marcelin, Debden, Saint-Hippolyte, Delmas, etc., représentées chacune par plusieurs délégués. Cependant la violente tempête malencontreusement déchaînée la veille même de l'ouverture de la convention avait forcé à s'abstenir ceux de nos compatriotes placés à une certaine distance du chemin de fer.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, qui avait la présidence d'honneur du congrès, avait tenu à assister à toutes les séances du soir et à la séance d'ouverture. S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, n'avait pu arriver de l'Est que le deuxième jour. On remarquait aussi la présence des prélats domestiques des deux diocèses: Mgr Z.-H. Marois et Mgr G.-E. Granbois, de Régina; Mgr J.-H. Brodeur et Mgr J.-B. Bourdel, de Prince-Albert et Prud'homme.

L'hon. M. Latta, ministre de l'instruction publique, et l'hon. Dr Uhrich, ministre de la santé, ont adressé la parole aux délégués à la gande séance publique du mercredi soir.

Souhaits de bienvenue

La première journée, le mardi 10, était entièrement consacrée à l'Association des Commissaires d'école et à l'Association Interprovinciale.

Mgr Marois, P.D., V.G., souhaite la bienvenue aux délégués et remercie S. G. Mgr Mathieu du patronage qu'il veut bien accorder à la convention. Dans une allocution toute paternelle, le vénérable archevêque de Régina, en remerciant pour les hommages qu'on lui offre, donne de sages conseils appropriés à notre situation dans l'Ouest. Il rappelle que le français n'est pas une langue étrangère au pays et que nous devons nous efforcer de le faire comprendre à ceux qui nous entourent, généralement plus coupables d'ignorance que de malice. Il ne s'agit pas de se battre, dit-il, mais de converser simplement avec eux. Mgr Mathieu constate que la mentalité générale s'améliore, grâce aux idées saines semées un peu partout. Il remercie les commissaires d'école pour l'oeuvre d'éducation qu'ils accomplissent et demande à Dieu de bénir leurs travaux.

Allocution du président

M. Raymond Denis rappelle dans quelles circonstances délicates fut fondée l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens en 1918. Ne risquait-elle pas de soulever de nouveaux préjugés, et d'autre part, n'allait-elle pas provoquer une division de nos forces nationales? La première convention, en 1919, obtint un immense succès. Les deux tiers de nos écoles y étaient représentées. Non seulement le fanatisme n'en put tirer aucun aliment nouveau, mais l'événement tendit à prouver, comme le releva la presse anglaise, que les Franco-Canadiens étaient des gens raisonnables.

L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens a détruit l'une des principales raisons d'être de la "Saskatchewan School Trustees' Association". La scission a mis fin aux discussions passionnées d'autrefois et diminué considérablement l'intérêt des conventions. L'assistance à ces dernières, de 2,500 qu'elle était en 1918, est tombée à 1,800, 1,200, 800. Les comptes rendus dans les journaux, qui occupaient autrefois de nombreuses pages, tiennent aujourd'hui dans deux ou trois colonnes. En évitant la polémique, nous avons travaillé à détruire les préjugés.

Les deux associations ne se sont pas nui l'une à l'autre, loin de là; elles ont toujours travaillé dans l'union la plus parfaite et tenu des conventions conjointes. M. Denis engage les commissaires à mettre de côté toutes les questions d'amour-propre et d'ambition personnelle déplacées pour ne songer qu'aux devoirs qu'ils ont à remplir comme dépositaires de l'autorité des parents. Il leur recommande de tirer tout le parti possible de la loi, de soutenir davantage l'institutrice qui a besoin de leurs conseils et de leur influence; de faire de fréquentes visites à l'école afin d'y vérifier l'enseignement du français.

LA FAMILLE ET L'ECOLE

M. Rosaire Gagné, inspecteur d'école, présente un excellent travail sur la question des devoirs des parents, des commissaires et des instituteurs envers l'école. Il s'attache surtout à demander la coopération entre ces trois groupes de personnes préposées à l'éducation.

Devoirs des parents, des commissaires et des instituteurs envers l'école

L'éducation familiale, qui commence avec la vie, doit être une préparation au travail de l'école. L'enfant a droit à de bons gardiens qui s'occupent de son développement physique, intellectuel et moral. Le français qui se parle à la maison pourrait être un peu plus soigné. La mère qui parle avec ses enfants, qui leur raconte de petites histoires — non des histoires de revenants et de sorciers — facilite beaucoup le travail de l'école. C'est dans la famille également que doit se contracter les premières habitudes de propreté et de politesse. Ce sont des choses qui s'enseignent par l'exemple plutôt que par les leçons.

L'éducation familiale doit se continuer quand l'enfant va à l'école. Les parents doivent s'intéresser à la tâche du maître, voir à ce que les devoirs et les leçons donnés pour la maison soient l'objet des soins voulus. C'est une excellente chose de leur faire faire les calculs de la ferme, de les habituer de bonne heure à tenir les comptes. Les enfants sont toujours heureux de se rendre utiles; cela les encourage à mieux faire et leur donne confiance en eux-mêmes.

Les critiques faites à la maison contre le maître ou la maîtresse nuisent surtout aux enfants. L'instituteur s'aperçoit vite de l'antipathie des parents par la conduite des enfants. La bonne entente entre les parents et l'instituteur est un facteur très important dans l'éducation.

L'enfant a droit à de bons instituteurs, qui aient de la compétence et du dévouement. M. Gagné voudrait que les nôtres soient sans reproche dans la connaissance des deux langues. Il y a parmi eux trop de médiocres, munis de diplômes inférieurs, ce qui explique le peu de résultats obtenus dans la majorité des écoles de campagne. Si nos écoles étaient meilleures, nos collèges et nos couvents seraient plus encouragés. Nous avons besoin de faire plus que nous n'avons fait par le passé si nous ne voulons pas rétrograder et les étrangers établis dans l'Ouest nous donnent sur ce point une leçon dont nous devrions profiter.

Les devoirs à la maison

A la suite de la conférence de M. Gagné, une intéressante discussion s'élève sur la question des devoirs à la maison. Le département ne se prononce pas sur ce point, mais M. Gagné est en faveur du travail à domicile qui développe le goût de l'étude chez l'enfant et est nécessaire pour l'acquisition des deux langues. Cependant les devoirs ne devront jamais être longs. On peut commencer à en donner dès que les enfants peuvent écrire facilement.

M. D. Gratton (Ponteix) demande quel temps l'instituteur doit consacrer à la correction des devoirs et lequel est le plus important de la correction des devoirs et de la préparation de la classe du lendemain.

M. Gagné répond que la correction d'un devoir ne vaut qu'autant que l'élève la comprendra et la fera pour ainsi dire lui-même. La meilleure correction est celle qui se fait en classe, le matin, avec l'élève. Pour cela, il est important que les devoirs soient courts et qu'il n'y ait que quelques erreurs à corriger. Ainsi l'enfant y portera son attention et les retiendra.

M. l'abbé N. Burrell (Wakaw) demande si le département n'exige pas que le travail fait en dehors de la classe soit consacré exclusivement à l'éducation familiale.

M. Gagné répond qu'il y a divergences d'interprétation sur ce point entre les inspecteurs.

M. Jean Duperron (Dollard) voudrait que les devoirs à faire à la maison soient exclusivement des devoirs en français.

M. Raymond Denis demande jusqu'à quel point les commissaires peuvent exiger que l'instituteur donne des devoirs à faire à la maison. Pour lui, il est en faveur des devoirs et des devoirs exclusivement en français. Les enfants ont toute l'année pour apprendre l'anglais et quelques heures seulement pour le français. D'ailleurs ils sont beaucoup mieux à étudier le soir qu'à courir dans les rues. Les devoirs fournissent aux parents un motif de les retenir à la maison.

M. Gagné dit que la loi ne mentionne pas les devoirs à domicile; mais en engageant l'instituteur on peut faire un arrangement de vive voix avec lui à ce sujet. Si vous payez bien votre instituteur, il sera disposé à vous rendre bien des services.

M. l'abbé J.-A. Ménard (Verwood) demande si l'instituteur peut, légalement, retenir un enfant après la classe.

M. Gagné: La loi n'en parle pas.

M. Raoul Johnson, instituteur à Billimun, dit que pour faire faire des devoirs à la maison, il est indispensable d'avoir la coopération des parents. Ne serait-il pas plus pratique de les supprimer et d'avoir, à la place, une demi-heure de classe supplémentaire facultative en français.

L'heure de français

M. l'abbé Dubois (Laflèche) voudrait que l'heure de français ne soit pas faite à la fin de la journée, mais au commencement de la classe du matin ou du soir.

M. D. Gratton dit qu'à Ponteix le français se fait de 11 h. à midi. Comme cette heure se trouve comprise entre deux récréations, il y a peu de danger qu'elle se trouve écourtée. En choisissant la dernière heure de l'après-midi, il y a grand risque que les enfants n'accordent pas au français toute l'attention voulue.

M. l'abbé A. Erny (Meyronne) fait remarquer que la deuxième heure du matin est meilleure parce qu'alors les retardataires pourront en profiter comme les autres.

La conclusion de la discussion aboutit à la résolution suivante, qui est adoptée à l'unanimité:

Que tous les commissaires d'école fassent tout leur possible pour que le français soit enseigné entre 11 h. et midi ou à l'ouverture des classes dans l'après-midi, en laissant cependant aux commissions scolaires toute initiative qu'elles pourraient juger à propos pour rencontrer les conditions locales; que les commissaires d'école coopèrent avec le personnel enseignant pour obtenir des devoirs français à la maison, à moins que par un arrangement préalable, on ait pu prolonger d'une demi-heure l'heure de français qui nous est accordée.

Les mesures qui s'imposent pour développer l'enseignement du français

M. D. Gratton, instituteur à Ponteix, expose d'une façon magistrale les mesures qui s'imposent pour développer l'enseignement du français dans nos écoles. Il commence par constater que la connaissance que nos enfants acquièrent de leur langue maternelle est généralement très insuffisante. Un sur dix saura sa grammaire et fera une dictée convenable; souvent c'est un élève qui arrive de la province de Québec où il a commencé à étudier. La situation est la même dans la grande majorité de nos écoles. Les trois quarts de nos enfants ne peuvent écrire le français d'une façon convenable à 14 ou 15 ans, alors qu'ils sont capables de passer les examens du grade 8 en anglais. Cette situation est grave pour l'avenir de notre nationalité, déclare M. Gratton; elle doit attirer l'attention pratique immédiate de nos organisations.

Cet état de choses ne dépend pas uniquement des instituteurs. Ceux-ci, laissés à eux-mêmes et sans appui, ne peuvent pas grand'chose. Faisons tous notre "mea culpa" sur notre propre poitrine, sans aller le faire sur celle des instituteurs et des institutrices. Un seul d'entre nous, poursuit l'orateur, semble avoir vu clair dans cette question: c'est M. Raymond Denis qui, depuis dix ans, lutte pour rallier à ses idées les chefs de groupes. M. Gratton remercie le secrétaire de l'Association Interprovinciale, au nom du personnel enseignant, de tout ce qu'il a fait pour le défendre contre des attaques injustes. On appréciera mieux son rôle plus tard, dit-il, mais dès maintenant il peut compter sur la reconnaissance des instituteurs et des institutrices.

Manque d'outils

Tous les membres du personnel enseignant s'accordent à dire que s'ils ne réussissent pas mieux, la première faute en est au manque d'outils.

Pas de programme d'études françaises: la plus grande partie du travail se fait à tâtons. Les livres de lecture ne répondent pas au besoin et sont sans attrait. Nous manquons aussi de moyens pour stimuler l'étude du français. Nos livres, journaux et revues de langue française ne sont pas assez répandus. La connaissance du français n'est pas nécessaire pour passer d'un grade à l'autre et n'est l'objet d'aucun examen. De plus, le programme officiel est suffisant pour tenir les élèves occupés toute l'année. Les instituteurs savent fort bien qu'ils seront jugés d'après le rapport de l'inspecteur et que le succès de leurs élèves en français ne leur sera compté pour rien; il n'est donc pas étonnant qu'ils favorisent davantage l'anglais et que l'enthousiasme pour le français diminue. Une autre cause, c'est que l'anglais a pour nos enfants l'attrait de la nouveauté et s'apprend plus facilement que le français.

Les remèdes

Nous ne pouvons changer ces conditions, mais nous pouvons cependant tourner la difficulté. Il faut d'abord que les enfants sachent lire couramment le français avant de commencer la lecture anglaise. Chaque père de famille doit recevoir ce mot d'ordre. De toute nécessité ont doit trouver le moyen de faire apprendre à lire couramment le français dans la première année.

Le deuxième but à viser est de faire en sorte que la connaissance du français soit tenue constamment supérieure à celle de l'anglais. On y arrivera en mettant entre les mains des élèves des livres français à leur portée. Il n'est pas illégal de se procurer des ouvrages français pour la bibliothèque scolaire. A la maison, les enfants devraient aussi être à même de lire des livres et des journaux français. Ils ont presque tous la curiosité de la lecture; pourquoi n'a-t-on que de l'anglais à leur mettre entre les mains?

M. Gratton est convaincu qu'un programme d'études françaises ne peut donner son plein rendement que si quelqu'un est chargé de veiller à son application. Comme stimulant pour les maîtres et les élèves, il faut encore des concours avec collation de diplômes.

En conclusion, le conférencier dit que l'enseignement du français ne nuit pas à l'étude de l'anglais, qu'il aide au contraire dans l'épellation, la grammaire et la littérature. S'il peut y avoir quelques inconvénients au début, ils sont largement compensés par la suite et les élèves du 8me grade qui connaissent le mieux l'anglais sont invariablement ceux qui savent aussi le français. Apprendre le français n'est pas, non plus, un surcroît de travail; cela donne un avantage incroyable, même dans l'étude de l'anglais, pour ceux qui poursuivent leurs classes au delà du 8me grade.

Visiteur et programme

M. Paul Bourdy (Laflèche) propose, comme conclusion à l'étude si convaincante de M. Gratton, que la convention se prononce en faveur de l'obtention d'un visiteur d'écoles et d'un programme de français.

(A suivre en deuxième page)

CONVENTION DE LA SASKATCHEWAN

(Suite de la première page)

Mgr Marois déclare qu'en ce qui concerne le programme, la question est pratiquement réglée.

M. Gagné explique ce qui se fait dans la municipalité de Saint-Louis, où l'on a établi un programme basé sur celui du Manitoba et où un concours sera organisé au mois de juin.

Les délégués reconnaissent que des examens, des diplômes et un visiteur d'écoles sont essentiels au développement de l'enseignement du français et ils expriment le voeu que l'A. C. F. C., les Commissaires d'école et les autorités religieuses s'entendent pour obtenir que les premiers examens soient préparés pour juin 1926.

M. Fournier, de Dundurn, expose la situation de l'école Généreux, où les élèves canadiens-français font la grève pour protester contre le refus d'y enseigner le français. Cette école a été construite exclusivement avec l'argent des Canadiens français et aujourd'hui ce sont des contribuables anglais sans enfants qui y font la loi.

La préparation d'une élite

Les travaux de la convention des Commissaires d'école se sont poursuivis jeudi matin. Mgr J.-H. Brodeur, P.A., V.G., a traité la question de la préparation d'une élite canadienne-française. Cette élite nous sera donnée par le Collège de Gravelbourg, mais le succès de ce dernier dépendra dans une large mesure de la préparation première reçue à l'école par les élèves qu'on lui enverra. C'est donc aux commissaires qu'il appartient de voir à ce que l'enseignement qui se donne sous leur surveillance soit satisfaisant et vraiment efficace, surtout au point de vue du français.

Officiers de l'Association des Commissaires

Après la discussion et l'adoption de la constitution, on procède à l'élection des officiers:

Président, M. Raymond Denis, Vonda; 1er. vice-président, M. l'abbé H. Kugener, Radville; 2me vice-président, M. D. Gratton, Ponteix; directeurs: Dr Maurice Gravel, Gravelbourg; R. P. B. Fallourd, F.M.I., Saint-Hubert; Jules Casgrain, Prince-Albert; J.-A. Motut, Hoey; Paul Bourdy, Laflèche; M. Antonio de Margerie, Prud'homme.

Mme Chaland, secrétaire de l'école de Vawn, adresse quelques mots de remerciements à M. R. Denis, au nom des commissaires, pour tout ce qu'il a fait dans le but de faciliter leur tâche.

Allocution de Mgr Mathieu

La séance du soir, sous la présidence de Mgr Marois, s'ouvre par une allocution de S. G. Mgr Mathieu qui a pour thèse principale l'union et la charité entre les nationalités. Unir ne veut pas dire assimiler. Pourquoi Anglais et Canadiens français ne travailleraient-ils pas ensemble, tout en gardant leurs personnalités distinctes? Nous voulons apprendre le français, et on ne peut pas nous en faire un reproche, mais nous voulons aussi apprendre l'anglais qu'il est de notre intérêt de connaître. Parler français et pratiquer la religion catholique ne peut nuire à l'union.

Nous devons aussi pratiquer la charité envers nos compatriotes, voyant leurs qualités plutôt que leurs défauts, ne leur attribuant pas de mauvaises intentions, applaudissant à leurs succès au lieu de les jalouser. Sa Grandeur recommande également la charité pour ceux qui nous gouvernent, dont la tâche est parfois extrêmement difficile, et pour ceux qui ne partagent pas nos idées. Elle souhaite que les Canadiens français ne forment tous qu'un seul coeur et une seule âme pour travailler ensemble au bien général de la race française.

LA SITUATION AU MANITOBA

Mgr Marois présente le délégué du Manitoba, M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté", ancien rédacteur au "Patriote de l'Ouest", et ancien chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., qui, dit-il, a laissé dans la Saskatchewan le souvenir d'un apôtre laïc.

Le représentant du Manitoba est heureux d'associer sa province aux travaux d'un congrès si magnifiquement commencé.

"C'est de tout coeur, dit-il, que je vous apporte le salut fraternel des Canadiens français du Manitoba et leurs meilleurs voeux pour le succès de votre double convention des Commissaires et de l'A. C. F. C.

"En m'envoyant comme son délégué au milieu de vous, le comité exécutif de notre Association d'Education m'a fait un grand honneur, mais aussi un grand plaisir. C'est une joie bien vive pour moi de retrouver ici tant d'amis auxquels je demeure attaché par des souvenirs bien agréables.

"Cependant, vous avouerai-je que je me sens un peu pris de scrupule devant la mission que j'ai accepté de remplir. Je me demande si je suis réellement qualifié pour parler au nom du Manitoba et j'ai peur qu'un certain nombre d'entre vous ne me prennent pas suffisamment au sérieux comme ambassadeur de la province voisine. C'est que je suis un Manitobain de fraîche date. A votre contact, et dans cette atmosphère particulière que dégage une salle de congrès, je me sens redevenir un homme de la Saskatchewan. Et comment s'en étonner? J'ai été mêlé de près pendant assez longtemps à toutes vos activités nationales. Sur cette même estrade j'ai assisté, en 1919, à la première manifestation publique de votre association, à cette première convention qui remporta, vous vous en souvenez, un si magnifique succès. Il me semble que c'était hier. Et il y a deux ans seulement, lors de la convention de Prince-Albert, si l'on m'avait dit que j'assisterais à la prochaine convention des Franco-Canadiens de la Saskatchewan comme délégué du Manitoba, on m'aurait bien surpris — et vous aussi, sans doute.

"Mais enfin, je suis ici pour représenter le Manitoba et je dois vous parler comme un Manitobain. Au reste, rassurez-vous: je puis vous affirmer, en connaissance de cause, qu'entre un Franco-Canadien de la Saskatchewan et un Franco-Canadien du Manitoba, la différence est imperceptible.

Manitoba et Saskatchewan

"Au point de vue légal, les situations entre les deux provinces peuvent différer sensiblement; mais au fond, la situation morale est la même. Là-bas comme ici, c'est une lutte continuelle que nous avons à soutenir pour conserver nos positions, triompher de l'indifférence des uns, de l'hostilité des autres. Ce sont pratiquement les mêmes difficultés journalières auxquelles nous avons à faire face. Aussi avons-nous tout à gagner les uns et les autres à entretenir des relations suivies et à nous visiter, surtout à l'occasion de congrès comme celui-ci.

"Au Manitoba, l'on remarque depuis quelques années un intérêt plus vif pour les choses de la Saskatchewan et il en est de même chez vous en ce qui concerne le Manitoba. Il y a à cela plusieurs causes, dont la moindre n'est pas la fraternisation des deux groupes à l'occasion de leurs dernières conventions. La présence de M. l'abbé Sabourin à la convention de Prince-Albert vous révéla l'activité pratique de notre province sur le terrain de la défense scolaire. Et l'année dernière, la visite de M. Raymond Denis à notre congrès de l'Association d'Education fit voir aux Manitobains quelle sorte de patriotes l'on cultive dans la Saskatchewan, concurremment avec le blé qui rend votre province si fameuse. Je n'ai pas à vous dire, MM. les Commissaires, comment votre président vous représenta, l'été dernier, à Saint-Boniface. Vous devinez qu'il fut, comme toujours, à la hauteur de la situation.

"Je voudrais vous exposer, aussi clairement et aussi brièvement que possible, quelle est notre situation scolaire au Manitoba, l'organisation que nous avons mise sur pied pour y faire face et les résultats que nous avons obtenus.

"Je me contenterai d'exposer les faits. Je tiens à dire que ma pensée ne s'arrête à aucune idée d'un rapprochement quelconque entre ce qui se fait ou ne se fait pas ici et là-bas. Le système du Manitoba a beaucoup de bon, je crois, mais il n'est pas plus parfait qu'un autre. D'ailleurs il y a, entre les deux provinces, des différences de légalité et de circonstances qui font que ce qui convient à l'une peut fort bien ne pas s'adapter à l'autre."

L'Association d'Education

Le délégué du Manitoba rappelle dans quelles circonstances et pour quelles fins fut fondée l'Association d'Education. Il en exposé les principaux moyens d'action: le programme d'études françaises, la visite des écoles, les concours de français, les cours pédagogiques, les congrès d'instituteurs et de commissaires d'école. Il insiste principalement sur le rôle du visiteur, cheville ouvrière de toute l'organisation.

L'orateur définit ensuite la tactique de l'Association qui peut se résumer en ces mots: pas de lutte à panache, de la prudence et des actes, travail d'organisation et de défense.

Résultats obtenus

Parlant des résultats obtenus, M. Frémont poursuit:

"Le premier a certainement été de faire l'union complète sur le terrain scolaire, en dehors de toutes les coteries, de toutes les opinions politiques.

"Nous sommes unis sous la bannière de l'Association parce que nous comprenons que l'arme forgée au cours des huit dernières années est de bonne trempe et doit nous assurer la victoire. S. G. Mgr Béliveau ne faisait qu'exprimer l'idée de tous lorsqu'il disait, à notre dernier congrès: "Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education".

"Mais nous avons aussi des résultats pratiques à enregistrer. Nous avons obtenu certains adoucissements et certaines modifications dans le programme des écoles publiques. C'est ainsi que dans nos écoles françaises nous sommes autorisés à commencer l'enseignement de l'histoire du Canada au IVe grade, alors que les autres écoles ne peuvent le faire qu'au VIe. A la demande de l'Association, le département a inscrit un certain nombre de livres catholiques sur sa liste officielle des ouvrages pour bibliothèques scolaires. Mieux que cela, l'année dernière, plusieurs districts qui avaient demandé l'autorisation d'acheter des livres français pour leur bibliothèque scolaire l'ont obtenue. Il est à prévoir que la demande, cette année, va s'étendre à tous les districts scolaires.

"A tout prendre, notre situation est meilleure qu'elle n'a jamais été dans la province, et c'est le résultat direct du travail de l'Association."

Beaucoup à faire encore

"Je ne voudrais cependant pas vous laisser sous l'impression que chez nous, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il nous reste encore énormément à faire. Il s'en faut que la mentalité de nos gens soit ce qu'elle devrait être. Quelques-uns des nôtres ont à revenir de loin. Et d'ailleurs, le milieu mixte dans lequel nous vivons ne nous commande-t-il pas une vigilance incessante pour préserver notre jeunesse. L'Association d'Education ne prévoit pas que son oeuvre doive s'achever jamais et elle est décidée à la maintenir en permanence."

La mentalité franco-canadienne

Le délégué du Manitoba conclut en ces termes:

"Vous savez que le recul du temps et de la distance nous aide à mieux juger les hommes et les choses. Depuis que je suis éloigné de la Saskatchewan, il me semble mieux connaître cette province en général et ses Franco-Canadiens en particulier.

"Il y a chez vous certaines qualités que l'on ne rencontre pas ailleurs à un égal degré. Je ne crois pas qu'il existe une population plus détachée des vaines querelles de la politique, plus intéressée aux questions vitales, plus prompte à répondre à un appel des chefs, plus ardente à s'enthousiasmer pour une noble cause. Cette mentalité qui nous reporte au meilleur de la tradition française, il n'est pas difficile d'en retracer l'origine: vous la devez à l'A. C. F. C. et à son organe officiel, le "Patriote de l'Ouest".

"Je ne crois pas qu'il existe un autre journal qui se soit mieux identifié avec le milieu qu'il était appelé à servir et qui ait exercé une influence plus profonde sur son public. Bien peu d'autres aussi peuvent se flatter d'avoir suscité parmi leurs lecteurs tant d'attachement véritable, de marques de confiance et de générosité.

"En parlant de ce journal qui m'a touché d'assez près pendant longtemps, je devrais peut-être observer une certaine discrétion; mais ce que je vous dis là n'est pas une simple opinion personnelle, elle est partagée par une foule de gens désintéressés qui sont de bons juges en la matière.

"Le "Patriote" entre demain dans sa quinzième année. Je suis heureux de lui présenter, à cette occasion, mes félicitations et mes bons voeux. Je lui souhaite simplement de continuer à jouer le rôle qu'il a joué parmi vous depuis quatorze ans.

"Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous dire que j'ai la plus grande confiance dans l'avenir du groupe franco-canadien de la Saskatchewan. Une province qui a réussi à mettre sur pied une organisation comme l'A. C. F. C. et qui possède un journal comme le "Patriote" n'a rien à envier à aucune autre province. Elle a tout ce qu'il faut pour grouper ses forces et se lancer hardiment dans le domaine des réalisations pratiques.

"Vos frères du Manitoba, je puis vous l'assurer, continueront de suivre avec sympathie vos activités nationales et seront heureux d'applaudir à vos succès."

L'exemple du Manitoba

En remerciant l'orateur de l'exposé qu'il vient de faire, Mgr Marois félicite le Manitoba d'être un groupe bien vivant, bien décidé à résister et à s'organiser de plus en plus. Il charge le délégué de porter à sa province les voeux des compatriotes de la Saskatchewan pour le triomphe d'une cause que l'on sert là-bas avec tant d'intelligence pratique. Essayons, dit-il, de prendre chez nos voisins ce qui nous manque, imitons le dévouement des officiers de l'Association d'Education du Manitoba. Les groupes français de l'Ouest font des progrès. Leur succès grandira en proportion des sacrifices que les pères de famille sauront s'imposer pour donner à leurs enfants ce que ceux-ci sont en droit d'en attendre.

ASSOCIATION INTERPROVINCIALE

La fin de la séance est consacrée à l'Association Interprovinciale. Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., vice-président, qui occupe le fauteuil, rappelle les services inestimables rendus par cette organisation dans l'oeuvre du recrutement et de la formation du personnel enseignant. Il félicite M. Raymond Denis, son secrétaire, qui a réussi à la maintenir en marche seul. Au nom des Canadiens français de cette province dont je connais le sentiment, dit-il, je suis heureux d'exprimer l'admiration et la reconnaissance que nous devons à M. Denis qui, depuis dix ans, travaille pour les intérêts de la cause catholique et française. Il a fait des sacrifices que peut-être nous ne reconnaissons pas suffisamment et que nous devons savoir apprécier.

Rapport du secrétaire

M. Raymond Denis donne lecture du rapport de l'Association Interprovinciale. Il signale trois causes d'entravement au progrès de l'oeuvre: sa situation financière (il n'a pas été fait d'appel de fonds depuis 1918); le peu de temps dont dispose le secrétaire et la question des diplômes de la province de Québec.

Comme remède à la situation, M. Denis préconise la nomination d'un bon visiteur d'école, ce qui facilitera la formation des futures institutrices.

Depuis sa fondation (1917) l'Association Interprovinciale a reçu, en actions et en dons, $4,880. Son administration a coûté 2,900. Elle a prêté aux instituteurs et institutrices $10,000, dont $8,000 ont été remboursés. Elle a aidé financièrement une centaine d'instituteurs et institutrices dont quarante sont restés dans l'enseignement; une centaine d'autres sont venus dans la province par son intermédiaire.

En adoptant le rapport du secrétaire, les délégués font leurs réserves au sujet de la démission de celui-ci.

Election des officiers

Les nouveaux officiers de l'Association Interprovinciale sont: Président, M. J.-E. Morrier; 1er vice-président, R. P. A. F. Auclair, O.M.I.; 2me vice-président, Rosaire Gagné; directeurs: Mgr Z.-H. Marois, D. Gratton, MM. les abbés E. Dubois et A.-M. Ferland.

On trouvera plus loin, en page 5, la suite du compte rendu de la Convention des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Le Dr Villard, de Montréal, chevalier de la Légion d'honneur

Paris — Le gouvernement français vient de créer Chevalier de la Légion d'honneur le Dr Villard, de Montréal.

Le Dr Villard, qui est assistant professeur de français à l'Université McGill de Montréal, a gagné cette distinction par suite de ses services signalés comme médecin pendant la grande guerre.

C'est la cinquième fois qu'un gouvernement européen honore le Dr Villard. En 1909 le gouvernement français le nommait "officier d'académie"; en 1914 le même gouvernement le nommait officier d'instruction publique; en 1919, le roi Albert, de Belgique, le décorait de la médaille d'or de première classe; en 1920 le gouvernement français lui accordait la même distinction.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MARS 1925 NUMERO 41

Les Canadiens français ont porté l'Evangile dans l'extrême Nord jusqu'à la mer Glaciale; depuis trois cents ans ils ont tenu haut et ferme le drapeau de la foi. Dieu bénira leurs splendides efforts et la justice de leur cause finira par triompher.

Mgr GROUARD, O.M.I.

LA LIBERTÉ

Le temps où nous vivons demande d'autres chrétiens que des chrétiens qui dorment. Il faut des combattants. Il faut des agissants... Pendant que nous dormons, l'ennemi marche... Ne laissez pas l'envahisseur s'avancer plus loin.

P. GRATRY.

IMPRESSIONS DE LA SASKATCHEWAN

Des trois journées passées à Régina, où les Franco-Canadiens de la Saskatchewan tenaient, la semaine dernière, une magnifique convention, le délégué du Manitoba rapporte des impressions multiples. Il devra se contenter d'en noter à la hâte quelques-unes seulement.

La première est assurément cette fraternité touchante qui unit les groupes français des deux provinces et leur inspire un intérêt mutuel pour tout ce qui les touche. Cette affection ne saurait pourtant nous étonner quand l'on constate le nombre de compatriotes actuellement établis dans la Saskatchewan qui ont d'abord vécu sur les bords de la rivière Rouge. Le Manitoba a pu négliger quelque peu dans le passé ses douces obligations de frère aîné; mais aujourd'hui il est fier de voir à ses côtés cette soeur cadette qui lui fait honneur et lui donne maints exemples dont il pourrait faire son profit.

Nous sommes si bien de la même famille que nous nous ressemblons jusque dans nos défauts. On a exposé d'une manière très complète, à Régina, les devoirs des parents, des commissaires d'école et des instituteurs en matière d'éducation. Il est évident que dans une province comme dans l'autre, les Canadiens français ne font pas tout ce qu'ils devraient pour remplir leurs graves obligations de pères de famille. Nos écoles seraient plus efficaces à tous les points de vue, si les commissaires prenaient leur tâche plus à coeur et surveillaient d'une manière toute spéciale l'enseignement du français. Notre personnel enseignant pourrait être plus compétent, plus ambitieux de bien faire et de développer les jeunes intelligences qui lui sont confiées.

Nous lésinons d'une façon lamentable quand il s'agit de payer les frais d'instruction de nos enfants. Dans beaucoup de cas, nos instituteurs bilingues — dont l'on exige cependant un surcroît de travail — sont les plus mal rétribués. Tout à côté, l'on voit des districts scolaires composés exclusivement de contribuables étrangers payer royalement les leurs. Il arrive alors fatalement qu'un certain nombre de nos maîtres et maîtresses désertent l'école française, avec son salaire de famine, pour aller faire la classe à des petits Galiciens ou à des petits Doukhobors.

Une autre conséquence de cet état de choses, c'est que les maisons d'éducation secondaire et les universités de l'Ouest sont remplies de jeunes étrangers studieux qui remportent tous les lauriers et qu'on verra demain occuper les premières places dans le commerce, l'industrie, la politique et les arts. Que deviendront nos Canadiens français dénués d'instruction par la négligence des parents et des commissaires? Ils seront relégués dans les positions inférieures. C'est une grave erreur de croire que l'enfant qui se destine au travail de la ferme n'a pas besoin même d'aller jusqu'au bout de son cours d'école primaire. La profession de cultivateur demande aujourd'hui plus de connaissances générales et plus de sciences des affaires que n'en requièrent bien des occupations de la ville.

Pour revenir à nos amis de la Saskatchewan, ils méritent bien la réputation qu'ils se sont faite d'être le groupe français le plus vivant, le mieux discipliné et le plus uni du Canada. Il n'y avait rien de plus édifiant que de les voir si nombreux, venus des points les plus éloignés, suivre avec un intérêt extraordinaire de longues séances d'études passablement ardues. Depuis une douzaine d'années que j'assiste à des conventions de la Saskatchewan, je suis à chaque fois émerveillé devant l'admirable esprit qui y règne, l'intelligence et le sérieux que chacun apporte à la discussion, la parfaite communion entre les chefs et le corps des troupes.

L'A. C. F. C. travaille depuis longtemps à doter son organisme des moyens d'action qui assurent la permanence et le rayonnement de ses activités. Il semble bien qu'elle soit arrivée à quelque chose de décisif à la convention de Régina. Sous ce rapport, le Manitoba l'avait peut-être devancée et nous sommes heureux de constater qu'elle ait cru bon de s'inspirer de ce qui se fait chez nous. Mais l'A. C. F. C., au moyen de ses cercles locaux et surtout de son organe officiel, le *Patriote de l'Ouest*, a fait sur la masse des Franco-Canadiens de la Saskatchewan un excellent travail en profondeur qui ne nous paraît pas avoir eu son équivalent au Manitoba. La Saskatchewan nous donne là un exemple dont nous devons profiter, si le frère aîné tient à faire bonne figure auprès de sa soeur cadette.

Disons pour terminer que l'élection de M. Raymond Denis au poste de président général de l'A. C. F. C. réjouira vivement les nombreux amis qu'il compte dans notre province.

Donatien FREMONT.

EXEMPLE A IMITER

Un correspondant de l'*Ave Maria*, de Notre-Dame, Indiana, étudiant à l'Université de Bonn, donne les renseignements suivants sur la situation scolaire en Allemagne:

La nouvelle constitution allemande, dit-il, déclare en termes précis que la religion est le fondement de la civilisation et que l'accomplissement du devoir religieux est d'intérêt public. La majorité n'a pas voulu prêter l'oreille à la faction démocrate-socialiste qui voulait séculariser l'école.

Sous le système d'avant-guerre l'Etat, et non les parents, décidait du caractère de l'enseignement religieux à donner aux diverses catégories d'enfants. Sous le nouveau système d'écoles confessionnelles, quand les parents de cent enfants s'unissent pour demander l'enseignement d'une forme particulière de religion, les villes et les municipalités sont tenues de pourvoir à la construction de maisons d'école séparées et de payer les instituteurs.

Ici, à Bonn, ajoute-t-il, les juifs et les communistes semblent préférer voir leurs enfants dans les écoles catholiques et ne demandent pas la séparation. Dans une des villes de la Ruhr où le radicalisme est puissant, il y a un certain nombre d'écoles appelées *écoles libres;* le principal de l'une d'entre elles a exprimé le désir de les voir disparaître à cause de l'impossibilité d'avoir une discipline convenable sans religion. De plus, il ajoute que la morale fait défaut là où l'enseignement religieux n'est pas donné.

Avant la guerre l'autorité séculière s'arrogeait le droit de décider quels élèves suivraient l'enseignement religieux catholique et quels autres suivraient l'enseignement religieux protestant. Avec le système républicain actuel d'écoles confessionnelles, la décision est réservée aux parents. La loi exige le consentement des enfants au choix des parents, quand les enfants ont atteint l'âge de douze ans.

La morale de tout ceci c'est qu'il est toujours temps de corriger une erreur quand on se rend compte de la fausse route dans laquelle on est entré. L'Allemagne n'était pas allée aussi loin que nous dans l'erreur de l'Etat maître d'école, elle avait au moins gardé l'enseignement religieux tout en se trompant sur le mode de faire de la religion. Le gouvernement est aussi mauvais prédicant religieux que piètre maître d'école; dans un cas comme dans l'autre, il sort de ses attributions et ne peut que faire du gâchis.

La guerre, qui a eu bien des conséquences lamentables, a fait retrouver à l'Allemagne la seule voie sûre en matière scolaire: respecter le droit des parents en matière religieuse; puis, au lieu de se substituer à eux dans leur rôle naturel d'éducateurs de ceux auxquels ils ont donné le jour, les aider en restant dans les limites où l'autorité publique doit rester en pareille matière.

Le désir de mettre un peu plus d'enseignement religieux dans nos écoles publiques se fait sentir de plus en plus. Nous nous en réjouissons, puisque la religion est le fondement de toute véritable civilisation. Mais vouloir introduire l'instruction religieuse dans nos écoles publiques où l'on entasse ensemble catholiques, protestants, juifs, incroyants, etc. est une tâche impossible; autant vouloir entreprendre de blanchir un nègre. Le seul moyen d'y parvenir est de faire comme on fait en Allemagne actuellement: laisser aux parents le choix du genre d'écoles qui leur convient et ramener le gouvernement au seul rôle qui est le sien: aider matériellement les parents à remplir leur devoir, et non se substituer à eux. Ceux qui voudraient des écoles neutres pourraient en avoir. Il existe des gens qui aiment la viande faisandée; qu'ils en mangent, si tel est leur goût. Mais vouloir forcer tout le monde à manger de la viande faisandée parce qu'on a le goût du pourri, c'est un peu fort. C'est ce que fait le gouvernement du Manitoba en réservant toutes ses faveurs aux partisans de l'école neutre et en faisant crever de faim les parents qui veulent élever leurs enfants comme des chrétiens doivent le faire.

Il y a des moments où l'on désirerait vivre en Allemagne.

F...

De-ci de-là

Est-il vrai?...

Est il vrai que le maire de Winnipeg, parlant mercredi soir devant la Grande Loge de l'Ordre des "United Workmen" du Nord-Ouest Canadien, se soit déclaré partisan du "One flag, one school, one language and one true religion"?

Plusieurs de nos amis assurent l'avoir entendu, par radio, tenir ces propos. Nous avions toujours cru M. Webb sympathique aux Canadiens français et aux catholiques, qui ont bien d'ailleurs été pour quelque chose dans son succès aux dernières élections. Si le maire de Winnipeg n'a pas tenu le langage qu'on lui attribue, il ne devrait avoir aucune objection à le dire catégoriquement.

Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand

Nous sommes heureux de saluer la nomination de M. J.-E. Morrier, de Prince-Albert, Sask., comme Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Notre distingué compatriote, avantageusement connu dans la province voisine, s'est toujours occupé activement des oeuvres nationales et catholiques. Président général de l'A. C. F. C. pendant plusieurs termes, il vient d'en être élu le secrétaire général. Depuis de longues années il est aussi président de la Compagnie de la Bonne Presse éditrice du "Patriote de l'Ouest", à laquelle il a rendu de précieux services. C'est à ce dernier titre surtout que S. G. Mgr Prud'homme a tenu à le récompenser en obtenant pour lui cette flatteuse distinction.

La "Liberté" prie le nouveau Commandeur de Saint-Grégoire le Grand d'agréer ses sincères félicitations.

La quinzième année du "Patriote de l'Ouest"

Notre excellent confrère le "Patriote de l'Ouest" vient d'entrer dans sa quinzième année. En dépit de difficultés matérielles assez sérieuses, il a accompli un magnifique travail dont on constate aujourd'hui les bienfaisants résultats. Puisse-t-il le continuer longtemps et avec des moyens accrus, pour le plus grand avantage de ses lecteurs!

M. Montpetit à la Sorbonne

Paris — M. Edouard Montpetit a donné son premier cours en Sorbonne sur la vie économique du Canada français. M. Paul Appel, recteur, a présenté le professeur en termes élogieux.

Plusieurs membres de l'Académie française, le commissaire canadien, M. Philippe Roy, et un grand nombre d'étudiants assistaient à cette première leçon.

Le juge Coderre blâme le régime policier de Montréal

Montréal — L'honorable juge Coderre vient de rendre public son rapport de l'enquête qu'il a faite sur la police de Montréal. Il y condamne en bloc le régime policier montréalais et déclare explicitement que si les abus qui se sont répandus dans le corps policier résultent en partie du système, il appartenait aux administrateurs de la cité de le corriger et de l'améliorer. Ils ne l'ont pas fait, le comité exécutif n'a pas voulu nommer le directeur de la sécurité publique prévu par la loi, et le comité exécutif doit porter "la responsabilité directe de l'état de choses révélé par l'enquête".

Le succès du chroniqueur

Francisque Sarcey, étant déjà un homme arrivé, a écrit en parlant du journalisme, où tout est toujours à recommencer pour ceux qui apprennent lentement et pour ceux qui oublient vite:

"Un chroniqueur débute tous les matins. On n'est jamais sûr de satisfaire le public et on va tout de même, avec l'espoir de réussir un article sur quatre. C'est la bonne moyenne. Il faut s'en contenter."

C'est vrai, même pour le journaliste catholique. Mais celui-là n'a pas pour unique objectif de satisfaire son lecteur, il cherche, en outre, dans la mesure de ses moyens, à lui apprendre ce qu'il sait, en vue de l'aider à mieux servir l'Eglise et son pays. Il écrit de son mieux ce qu'il croit juste, puis il laisse faire Dieu, sa vaillance et son droit. S'il réussissait une fois sur quatre à déterminer chez son lecteur une bonne résolution, ce serait plus de succès que n'en prévoyait Sarcey pour celui qui ne vise qu'à satisfaire son lecteur.

Galéjade funèbre

Un avocat, dont la femme est malade, fait appel à la science d'un médecin et s'enquiert des prix qu'il lui réserve.

— C'est cher, dit l'avocat. Entendons-nous, si vous le voulez bien. Je puis disposer de 400 francs. Ils seront à vous, que vous "tuiez" ma pauvre malade ou que vous la "guérissiez".

La dame mourut. Quand le médecin se présenta pour les honoraires:

— Avez-vous "tué" ma femme? demanda l'avocat.

— Tué! Y pensez vous?...

— L'avez-vous "guérie"?

— Hélas! non, vous le voyez bien.

— En ce cas, mon cher docteur, aux termes de notre convention, nous sommes quittes.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 20 mars 1875

Territoires du Nord-Ouest

Les autorités fédérales sont en voie de réorganiser l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Il est entendu que le siège du gouvernement sera à Fort Pelley, où devront résider les cinq conseillers et le lieutenant-gouverneur. Et lorsque la population aura atteint, sur un espace désigné, le chiffre de 1,000 âmes, elle pourra envoyer un représentant au conseil. La représentation de l'élément populaire se grossira dans cette proportion jusqu'à ce qu'elle compte 21 membres dans ses rangs. Alors l'ancien conseil cessera d'exister et la réunion des délégués du peuple constituera l'assemblée législative de la nouvelle province. Il y a dans la loi, à ce sujet, une clause qui consacre le principe des écoles séparées.

A NOS FRERES DE FRANCE

Il est bien difficile pour une revue comme la nôtre de rester muette devant la lutte engagée entre les catholiques de France et le gouvernement actuel de la république. Parmi nous, bien des gens, nous le savons, estiment que nous devons observer une sage réserve dans nos appréciations, dans nos expressions d'opinion sur ce sujet. "Il ne faut pas oublier, disent-ils, que nous n'avons pas à prendre parti dans les querelles politiques françaises, pas plus que nous n'admettons que les Français se mêlent de nos affaires intérieures." Nous sommes bien prêt à admettre qu'il est convenable d'éviter ce qui pourrait prendre l'apparence d'une immixion indue dans les affaires intérieures de la France. Mais cela ne signifie pas que nous devions être et paraître impassibles devant la funeste campagne entreprise par le gouvernement Herriot, dès le lendemain de son arrivée au pouvoir en mai dernier. Une campagne de ce genre ne relève pas seulement de l'opinion publique française, elle relève de l'opinion catholique universelle. Et nous avons incontestablement le droit de dire à haute et intelligente voix ce que nous en pensons.

Nous en avons le droit plus que personne, nous les catholiques canadiens-français. Et ce droit nous est conféré précisément par notre ardent amour pour la France. Depuis que nous avons été séparés d'elle, elle a subi bien des fluctuations, elle a traversé bien des crises, elle s'est donné bien des régimes, elle a eu ses jours de soleil et d'éclipse, ses heures tragiques ou glorieuses; et au milieu de toutes ses vicissitudes, de toutes ses évolutions, jamais notre coeur n'a cessé de battre pour elle de douleur ou de joie. Nous l'aimons. Son sang coule dans nos veines. Sa langue merveilleuse, instrument de clarté, de souplesse et de force, est notre langue. Dans ses vieux clochers dorment des générations d'aïeux, qui nous ont légué avec leur nom les vertus de leur race. Notre histoire est un prolongement de la sienne. Ses mémorables fastes, ses glorieux souvenirs, ses figures héroïques et saintes sont notre commun patrimoine. Ses grands écrivains ont été nos maîtres intellectuels, et les chefs-d'oeuvre de sa littérature sont le trésor où nous allons chercher sans cesse des leçons d'harmonie et de beauté. Toutes les racines de notre vie nationale ont puisé au sol français leur sève immortelle. Et c'est à nous surtout que s'applique avec la plus frappante vérité ce beau vers de Bornier:

"Tout homme a deux pays, le sien, et puis la France!"

Ah! oui, cette grande nation dont nous sommes issus, nous l'aimons d'une invincible tendresse! Et voilà pourquoi nous souffrons si vivement des fautes qui peuvent l'amoindrir, l'affaiblir, la diviser contre elle-même, compromettre son prestige et son influence dans le monde.

Les mesures annoncées et les exécutions commencées par le ministère Herriot sont en train d'accomplir cette oeuvre néfaste. La formidable guerre qui, pendant quatre ans, avait mis en question sa vie même et son avenir, qui lui avait fait tendre, dans un sublime effort, toutes les énergies de son âme héroïque avait eu, entre autres résultats heureux, celui de refaire l'union parmi ses fils. L'union, l'union sacrée, comme on avait eu l'heureuse inspiration de l'appeler, avait groupé, avait rallié, avait ramassé en un faisceau infrangible tous les coeurs, toutes les âmes, toutes les volontés. Lutter et vaincre! Arrière les ostracismes, les sectarismes, les rancoeurs et la discorde! Tous les bons Français se reconnurent et se sentirent redevenus des frères dans l'oblation généreuse de leur sang pour la survivance et la victoire de la patrie. Et l'on eut cet admirable et émouvant spectacle des religieux proscrits et des moines exilés accourant de tous les points du monde pour faire de leur poitrine un rempart à leur mère assaillie. Nonobstant les angoisses de ces années sanglantes, quelle joie ce ralliement et cette union ne firent-ils pas éprouver aux amis de la France, et quels espoirs de lendemains réparateurs ne firent-ils pas naître en nos âmes!

Ces lendemains, nous y sommes! Hélas! la victoire, si chèrement achetée, n'a pas donné à la France tout ce que celle-ci avait droit d'en attendre. On lui en chicane les fruits. Les manoeuvres déloyales de l'ennemi vaincu, pour éluder la juste réparation de ses crimes ont fait trop de dupes et trouvé de complices. Six ans après le traité de Versailles, quelques-unes de ses stipulations les plus essentielles restent inexécutées, et le peuple français, courbé sous un fardeau écrasant, a payé près de cent milliards pour refaire ses départements dévastés par la barbarie germanique. N'importe; de ce côté nous n'avons crainte. La France est vaillante, ses fils sont économes et son sol est fertile. Comme naguère, aux heures les plus sombres, elle traversera sans s'effondrer cette terrible crise économique et financière. Que, dans la paix, elle n'ait qu'un mot d'ordre: union dans l'effort et le travail réparateur, comme dans la guerre elle eut celui d'union dans le sacrifice et l'immolation. Et des jours de prospérité glorieuse luiront encore pour elle!

Mais, que voyons-nous? Au lieu de cette union, la guerre intestine est imminente. Criminellement provoqués par la reprise d'une politique haineuse, que la guerre et ses leçons auraient dû enterrer pour toujours, les catholiques de France déclarent qu'ils en ont fini de se soumettre aux vexations d'un gouvernement et d'une Chambre esclaves de la secte maçonnique. Et demain, si le parlement ne s'arrête à temps devant le danger, la France va voir éclater l'un des conflits intérieurs les plus violents de son histoire.

Voilà l'oeuvre accomplie par le sectaire Herriot depuis quelques mois. Nous nous rappelons quel douloureux serrement de coeur nous causaient, le 12 mai dernier, les nouvelles des élections françaises. Nous nous sentions presque ramenés aux jours de défaite de la grande guerre, aux premières heures angoissantes de Verdun. Et ceux d'entre nous qui aiment la France du plus fidèle et du plus clairvoyant amour s'arrêtaient aux coins des rues pour échanger des paroles désolées, d'inquiétants pronostics. Nous voyions d'un seul coup d'oeil la redoutable signification de cette victoire radicale socialiste. Et nous nous disions que son premier résultat allait être la reprise de la guerre maçonnique contre le catholicisme français. Ce résultat, la masse des électeurs ne l'avait pas voulu sans doute. Son vote avait été un vote de mécontentement contre des mesures fiscales inopportunes au point de vue politique, et de désappointement causé par les mécomptes de l'après-guerre. Mais une fois la victoire remportée, nous ne pouvions douter de l'usage qu'allait en faire la bande sectaire qui triomphait de M. Poincaré.

Nos prévisions n'étaient que trop justes. Depuis cette date néfaste, M. Herriot s'est empressé de hisser le drapeau des discordes civiles. Il s'est hâté de signifier aux catholiques de France la reprise des hostilités après une trêve de dix ans, qui aurait dû être éternelle. Ses entrevues, ses discours, sa déclaration ministérielle n'ont laissé aucun doute sur ses intentions et son programme: suppression de l'ambassade auprès du Vatican, exécution rigoureuse des lois contre les congrégations, nouveaux attentats contre la liberté scolaire, et, ce qui est peut-être encore plus odieux, application des lois sectaires et liberticides à l'Alsace et à la Lorraine, aux deux provinces amputées du sol sacré en 1870, et recouvrées en 1919, comme le plus radieux fleuron de la victoire remportée au prix d'un million et demi de vies françaises. Oui, la secte réinstallée au pouvoir n'a pas reculé devant ce crime. Violant la parole de la France, foulant aux pieds la loyauté et l'honneur, méprisant tous les conseils de la sagesse politique, elle n'a pas craint de provoquer dans l'Alsace et la Lorraine, redevenues françaises après un demi-siècle, des sentiments d'indignation et d'éclatantes protestations, qui, parfois, hélas! ont pu avec raison prendre la forme de comparaisons écrasantes entre la domination allemande et le nouveau régime légal de la vieille patrie retrouvée.

Ah! non, nous ne saurions rester impassibles devant ce qui se passe en France à l'heure actuelle. On a bien pu accuser Clemenceau et d'autres d'avoir saboté la paix. Nous n'avons rien à dire sur ce sujet. Mais ce que nous pouvons affirmer c'est que jamais la situation française dans le monde n'a été sabotée plus criminellement que par le fatal Herriot. Et nous avons le droit de lui en demander compte au nom de notre amour pour la France.

C'est en vain qu'il essaie de donner le change en affirmant pitoyablement que ce sont les catholiques qui ont commencé, comme le lapin du dicton populaire. Un mot suffit pour faire justice de cette pantalonnade. Avant le 11 mai, la paix civile régnait en France. Depuis cette date, c'est la guerre. Et c'est la guerre parce que ce jour-là M. Herriot est arrivé au pouvoir en annonçant qu'il allait reprendre l'oeuvre de Combes, oeuvre de proscription, de tyrannie et d'oppression.

Mais le premier ministre radical a compté sans son hôte. Depuis 1914 il y a quelque chose de changé en France. Les catholiques français et leur chef illustre, le grand soldat Castelnau, ne veulent plus se laisser opprimer. Et ils vont livrer bataille aux séides du Grand-Orient. Pendant que M. Herriot, comme contre-partie de la suppression de l'ambassade auprès du Pape et de l'expulsion des religieux, ouvre la France au bolchévisme, qui arbore son drapeau rouge sur l'ambassade soviétique à Paris, nos frères de là-bas se préparent à combattre une fois de plus pour le droit et la liberté. De loin, nous sentons le besoin de leur crier notre adhésion. Déjà des voix plus autorisées que la nôtre leur ont dit nos sentiments. Le "Canada français" s'honore de faire écho à ces assurances de sympathie fraternelle.

Oui, nous sommes de coeur et d'âme avec les catholiques français. Nous faisons des voeux pour qu'ils triomphent dans la plus sainte et la plus légitime des luttes. Leur victoire ne sera pas seulement celle de la justice et de la liberté religieuse. Mais elle marquera en même temps le relèvement du prestige et de l'honneur du nom français, que nous chérissons comme une part de l'héritage légué par nos aïeux.

Thomas CHAPAIS.

(Le "Canada français")

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Sommes-nous au Canada pour y rester?

L'Action Catholique (M. Jules Dorion), à l'occasion des récents congrès du Manitoba et de la Saskatchewan:

Trop d'entre nous sont accoutumés d'ignorer les efforts de ces compatriotes de là-bas, qui luttent cependant pour la vie, tout comme luttaient pour la vie, en allant jusqu'au bout de leur énergie et de leurs forces, ceux de l'autre siècle dont l'histoire nous émeut et nous fait vibrer d'enthousiasme aujourd'hui.

Et nous, que faisons-nous pour aider ces lutteurs d'avant garde, qui couvrent nos positions et nous assurent la paix profonde au sein de laquelle nous nous endormons?

Peu de choses en vérité. Si peu de choses que notre indifférence, au moins apparente, leur fait froid au coeur. Plusieurs s'en sont ouverts à nous.

* * *

Avons-nous seulement tenté le moindre effort pour diriger vers eux le courant des nôtres qui va se perdre aux Etats-Unis? Nous leur aurions rendu un immense service, nous aurions rendu le même service au Canada en favorisant, dans les provinces des Prairies, la croissance d'agglomérations capables d'exercer une action dissolvante sur la mentalité américaine envahissante qui crée là-bas un danger trop méprisé pour le moment. Nous ne l'avons pas fait, quand la chose aurait été si facile et si naturelle. Puisque la province mère de l'Est doit subir une saignée, pourquoi la transfusion de ce sang généreux et riche ne s'opérerait-elle pas au profit des jeunes provinces de l'Ouest?

Luttes magnifiques, mais trop ignorées

Le Devoir (M. Omer Héroux):

L'autre semaine, c'est au Manitoba que l'on travaillait et se concertait.

Une réunion générale des commissaires d'écoles de la province se tenait à Winnipeg. Les chefs de la minorité en ont profité pour grouper les commissaires canadiens-français, pour examiner avec eux la situation des écoles, pour rechercher ce que l'on peut faire dans tel ou tel cas, pour insister sur la nécessité d'un choix d'instituteurs compétents et décidés à appliquer dans l'école la volonté des parents.

Ainsi se développe et se fortifie l'action du corps qui groupe les énergies franco-catholiques: l'Association canadienne-française d'Education du Manitoba, réplique de l'Association franco-ontarienne. L'an dernier, on groupait les instituteurs, cette année, c'était le tour des commissaires. Nos lecteurs savent déjà qu'un concours de français, qui comporte d'importantes récompenses, tend à stimuler l'enseignement de notre langue. D'autre part, un cours de pédagogie indépendant complète et rectifie les leçons de l'école normale officielle.

Rien n'est intéressant, n'est passionnant même, pour l'observateur comme le spectacle de cet effort constant, méthodique qui s'acharne à tirer parti de tous les facteurs favorables et que ne facilite aucun incident dramatique.

Par T. S. F.

Des candidats passaient dans un hôpital de Strasbourg l'agrégation en médecine. Après le concours, les examinateurs ont découvert dans la salle où il avait eu lieu un appareil de téléphonie sans fil dissimulé sous une table. On suppose que le coupable a pu, grâce à un petit récepteur dissimulé dans une de ses mains et branché sur l'installation, recevoir d'un complice extérieur les renseignements dont il avait besoin pour son examen.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 15

49.—ANAGRAMME

Est-ce un bouleau,
Ce baliveau?
L'imprimerie
Est sa partie...
C'est mon désir
De bien choisir,
En rhétorique,
Je suis pratique.
C'est consentir
Avec plaisir
Une ouverture
Et je clôture.

50.—CHARADE FANTAISISTE

Dans mon premier poussent des plantes
Assez fragiles, odorantes;
L'horticulteur, avec amour,
Les soigne chacune à son tour.

Dans mon deux, de grès ou de terre,
On met la boisson salutaire
Qui rafraîchit le travailleur
Et rend le repas bien meilleur.

Mon trois est nourrissant breuvage,
Surtout très goûté du jeune âge,
Qui puise en lui du réconfort
Et qui se sent, par lui, plus fort.

Mon tout est plante aromatique,
Dentelée et plutôt rustique,
Qui plaît à l'agile chevreau,
Au petit lapin, à l'agneau.

51.—LOGOGRIPHE

En deux lignes, l'on peut à tes yeux me décrire:
Si l'on m'ôte un seul pied, sans m'avoir jamais vu,
Sans m'avoir jamais entendu,
Tu me connais fort bien de nom, et tu peux dire
Que je suis un esprit et des plus élevés.
Si deux pieds me sont enlevés,
Laissant dans leur entier et ma queue et ma mère,
Je ne serai plus qu'une bête.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 1er avril. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 30 mars.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 14 parue dans notre numéro du 11 mars.

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 13

43.—LOGOGRIPHE

Mode, Ode

44.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

BAR RI CA DE
RI VA LI TE
CA LI GU LA
DE TE LA GE

45.—CRYPTOGRAPHIE

Le caprice de notre humeur est encore plus bizarre que celui de la fortune. — La Rochefoucauld.

PRIX DU PREMIER TRIMESTRE

(Décembre, janvier, février)

1er prix ($5.00 de livres): Yvonne Fréchette, Saint-Pierre-Jolys, Man.
2me prix ($3.50 de livres): Jean Lambert, Saint-Pierre-Jolys, Man.
3me prix ($2.00 de livres): Irene Catellier, Saint-Pierre-Jolys, Man.

Prix du mois de février

(Séries 9 a 12 inclusivement)

1er prix: Irene Catellier, Saint-Pierre-Jolys, Man.
2me prix: A. Gabillon, O.M.I., Sacred Heart, Alta.
2me prix: Yvonne Fréchette, Saint-Pierre-Jolys, Man.
4me prix: Marie Dyrda, Ferme Youville, Saint-Boniface.

La Session Provinciale

FIN DE SESSION

L'intérêt languit visiblement et l'on attend la clôture avec impatience

Les journaux avaient annoncé que le gouvernement se proposait de réduire de dix le nombre des députés, réalisant de ce fait une économie de $15,000 par année sur les indemnités. L'hon. R.-W. Craig, procureur général, a annoncé que cette rumeur était sans fondement.

L'hon. F.-M. Black, ancien trésorier provincial, a répondu vigoureusement aux critiques des libéraux et des conservateurs contre l'administration financière de la province.

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, fait un discours de trois heures pour appuyer la seconde lecture d'un bill amendant la loi de l'Eglise Unie du Canada, adoptée l'année dernière.

L'hon. T.-C. Norris présente la requête d'une commission royale pour rechercher les causes des faillites de la "Farmer's Packing Company" et de la "Hearst Music Company".

M. Taylor (conservateur) déclare que la "Farmers' Packing Company" n'aurait jamais vendu une seule action dans la province sans l'amendement du gouvernement Norris à la loi qui donna au gouvernement le pouvoir de passer outre à la décision du commissaire des utilités publiques. La même chose s'applique à la "Hearst Music Co." sauf que l'amendement s'est appliqué sous le gouvernement actuel. L'orateur tient aussi le gouvernement Norris responsable des pertes subies par la "Northwestern" et dit que cette compagnie devrait être comprise dans l'enquête.

On adopte en seconde lecture un bill amendant l'acte d'incorporation de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur, présenté par l'hon. Joseph Bernier.

Le premier ministre Bracken annonce que son gouvernement a l'intention de procéder à une enquête sur les ressources agricoles et industrielles de la province plus complète que celle à laquelle il avait songé tout d'abord.

UN CONCOURS NATIONAL DE COLONISATION

Il est ouvert aux Canadiens français de l'Est et aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre

Afin de bien marquer le caractère pratique du voyage de la "Liaison française", dont le départ, cette année, est annoncé pour le 8 juillet, et afin d'exciter l'intérêt que l'on porte actuellement aux problèmes de rapatriement et de colonisation, M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs et organisateur de la "Liaison française", annonce qu'il institue parmi ses compatriotes un grand concours national qui portera sur les mesures à prendre pour étendre les heureux effets du travail déjà accompli par le bureau du travail des missionnaires colonisateurs.

Ce concours, ouvert à tous les Canadiens français de l'Est du Canada et aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, durera deux mois, du 14 mars au 14 mai. Les travaux seront jugés par un jury spécial et trois prix seront offerts. Ils consisteront en trois voyages payés pour l'excursion de la "Liaison française" qui se fera par train spécial du Chemin de fer national du Canada (départ le 8 juillet). Le premier donnera droit à un voyage complet de Montréal à Vancouver; le second à un voyage Montréal-Edmonton et le troisième à un voyage Montréal-Winnipeg.

Ces prix sont offerts et payés par le bureau des missionnaires colonisateurs et ne sont applicables qu'au voyage de la "Liaison française".

Les conditions du concours seront annoncées incessamment par la voie des journaux.

L'initiative que prennent les missionnaires colonisateurs en organisant ce concours marque le bel esprit qui les anime. Ces prêtres dévoués travaillaient isolément, depuis une trentaine d'années, au progrès de la colonisation, lorsqu'en 1922, le gouvernement fédéral leur permit de se grouper sous le contrôle d'un directeur responsable et leur ouvrit un bureau au numéro 353, rue Craig Ouest, Montréal. Ce bureau est composé de prêtres versés dans la colonisation et représentant les provinces suivantes: Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. Il s'occupe de combattre l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis et d'enrayer l'exode des campagnes vers les villes.

Déjà les missionnaires colonisateurs ont obtenu des résultats encourageants, mais jugeant que de nouvelles suggestions pourraient aider à la cause qui leur est chère, leur directeur, M. l'abbé J.-A. Ouellette, a pensé à organiser un concours qui enrôlerait toutes les bonnes volontés et aiderait sans doute à découvrir de nouveaux moyens d'action. Les travaux soumis au jury offriront des suggestions utiles ou des approbations précieuses aux missionnaires colonisateurs. Le concours attirera aussi l'attention du public sur le magnifique travail accompli par ces prêtres zélés.

ECHOS D'EUROPE

Un manifeste des cardinaux français contre les lois laïques

Paris (Sous toutes réserves) — Les cardinaux et les archevêques de France viennent de publier un manifeste concernant "les prétendues lois laïques et les mesures à prendre pour les combattre". Le document proteste contre ces lois, qu'il dit être "une émanation d'athéisme", et il envisage deux moyens de les combattre.

L'un consiste à tirer le meilleur parti possible des lois existantes jusqu'à ce qu'elles cessent d'exister. L'autre est de profiter sur un point de l'exemple des socialistes et des communistes qui, dit le document, "se rendent en corps aux hôtels de ville et aux préfectures, envoient des protestations, des délégations et des ultimatums aux autorités, assiègent et harassent le gouvernement qui, presque toujours, finit par se rendre à leurs demandes."

Herriot doit accepter un compromis s'il veut éviter une défaite

Paris — La commission des finances du Sénat s'est prononcée par 17 voix contre 14 contre la proposition de réduire de 200,000 francs les crédits pour le service diplomatique, proposition votée par la Chambre. Ce vote est interprété comme le désir de la commission de maintenir l'ambassade française au Vatican.

C'est un coup sérieux au gouvernement Herriot et il va être obligé d'accepter un compromis s'il veut éviter une défaite au Sénat.

Les catholiques mettent leur espoir dans la chute du cabinet à la suite d'un vote hostile. Herriot a déclaré à Castres, dimanche, qu'il ne céderait pas.

Elu président temporaire

Berlin — Le Dr Walter Simons a été définitivement nommé président intérimaire de la république allemande par un vote du Reichstag.

De Valera ne peut aller parler en Belgique

Bruxelles — Le gouvernement belge a ordonné à ses fonctionnaires de ne pas laisser entrer en Belgique le chef républicain irlandais, M. Eamon de Valera. Ce dernier avait été invité par des Flamands pour donner une série de conférences sur l'Irlande et sur les martyrs flamands.

Pèlerins canadiens et américains au Vatican

Rome — Les membres du pèlerinage de l'Année Sainte conduit par le cardinal O'Connell, de Boston, se sont réunis au Vatican mercredi, afin d'assister à une messe spécialement célébrée pour eux par Sa Sainteté. Ils étaient tellement nombreux qu'on a dû ériger spécialement un autel pour la circonstance.

Le cardinal O'Connell et les membres de sa suite occupaient les principales places.

Après la messe, Son Eminence a fait une courte allocution. Il a dit que cette cérémonie est le point culminant du pèlerinage. Il a remercié le Saint Père de sa bonté, et le personnel du Vatican pour sa courtoisie. Il a aussi félicité les autorités italiennes.

PARIS — La Chambre a invalidé l'élection du baron Maurice de Rotschild comme député des Hautes-Alpes. On lui reproche des libéralités excessives envers ses électeurs.

CONVENTION DE LA SASKATCHEWAN

(Suite de la deuxième page)

La journée de mercredi s'ouvre par une messe à la cathédrale du Saint-Rosaire, dite par Mgr Z.-H. Marois, aumônier général de l'A. C. F. C. Tous les délégués ont tenu à être présents.

S. G. Mgr Mathieu, dans un sermon très éloquent, retrace le rôle du clergé canadien au moment de la cession. Il rappelle que nos ancêtres, les découvreurs et les pionniers du pays, furent des héros et des saints qui ont attiré des bénédictions spéciales sur le Canada. Nous devons de la reconnaissance à Dieu pour tant de bienfaits reçus. La meilleure manière de l'exprimer est d'aimer l'Eglise en observant ses commandements et d'inculquer à nos enfants l'amour du bon Dieu.

M. l'abbé F. Joly, MM. Raoul Johnson et Ludger Roy ont chanté quelques cantiques appropriés.

LE TRAVAIL DE L'A.C.F.C.

Immédiatement après la messe, première séance consacrée à l'A. C. F. C. Le président général, M. J.-E. Morrier, explique, dans son allocution d'ouverture, que l'organisation souffre du manque de fonds et que des amendements seront proposés à la constitution pour assurer son existence financière. Il dit que la situation scolaire s'est améliorée à la suite des démarches faites auprès du département. La question du programme et des diplômes est réglée. Trois inspecteurs catholiques, dont un de langue française, ont été nommés. Une aile a été ajoutée au Collège de Gravelbourg, mais cette institution a besoin d'élèves. L'avenir de nos oeuvres dépend dans une large mesure de la diffusion de notre journal. Mgr Prud'homme a bien voulu nommer un de ses prêtres propagandiste du "Patriote" et Sa Grandeur a elle-même parcouru la province de Québec et les Etats-Unis pour recueillir des abonnements.

Le but de l'A. C. F. C.

M. l'abbé A. Erny, curé de Meyronne, dans un travail très consciencieux, aussi riche de fond qu'heureux dans la forme, expose le but de l'A. C. F. C. L'objectif poursuivi est la résistance à l'anglicisation. Une solide organisation qui groupe tous les Canadiens français est absolument nécessaire pour cette fin, car dispersés et sans cohésion, les nôtres s'anglicisent fatalement. C'est à nous de faire respecter les droits du français et nous n'y réussirons que par l'union, qui est la force des faibles.

L'A. C. F. C. laisse liberté entière à ses membres en matière politique; elle leur demande de s'unir seulement sur les questions de langue et de religion. L'A. C. F. C. ne veut pas se substituer aux oeuvres sociales existantes ou futures, elle vise simplement à les aider.

M. l'abbé Erny donne quelques conseils pour la lutte. Il faut suivre les chefs et mettre sa confiance en eux. Pas de pusillanimité, qui conduit à la démoralisation. Ne disons jamais "A quoi bon?"; c'est la devise des défaitistes et des lâches. Nous avons le devoir de travailler à la portion qui nous a été confiée. Sachons nous munir de patience; les grands changements ne sont pas l'oeuvre d'un jour et il faut savoir se contenter des légers succès que l'on remporte de jour en jour.

Le travail de M. l'abbé Erny a été très goûté de l'assistance, qui en a saisi toute la valeur pratique. M. Octave Hallé, de Willow Bunch, a souscrit généreusement la somme de $50 pour couvrir les frais de son impression et de sa distribution.

Moyens à prendre pour atteindre le but de l'A.C.F.C.

En donnant les moyens à prendre pour atteindre le but de l'A. C. F. C., M. l'abbé J.-A. Ménard, curé de Verwood, propose en exemple l'Ontario, sa province d'origine. On a organisé là-bas des congrès régionaux, des conférences et des visites d'organisateurs pour instruire le peuple. Cela suppose un travail suivi et les services d'un secrétariat permanent. Si nous ne sommes pas capables, dit-il, de payer un secrétaire pour assurer une oeuvre aussi vitale, c'est aussi bien d'abandonner la partie tout de suite.

Nous avons plusieurs ennemis à combattre, dont le plus dangereux est nous-mêmes. Il faut vaincre notre apathie et s'unir pour faire une lutte intelligente.

Dans l'Ontario, on a fondé un journal, le "Droit", et le Collège de Sudbury; dans la Saskatchewan, nous avons le "Patriote" et le Collège de Gravelbourg. On a aussi organisé là-bas l'oeuvre des étudiants, pour permettre à des enfants pauvres de faire leurs études.

Nous ne sommes qu'une minorité, mais nous pouvons nous consoler: ce sont les minorités agissantes qui mènent dans le monde.

M. l'abbé Ménard termine en évoquant le souvenir du grand lutteur que fut Mgr Langevin.

Où prendre des fonds?

M. Raymond Denis demande où l'on puisera des ressources pour payer le secrétaire et les visiteurs.

Mgr Marois et le R. P. Auclair estiment qu'il faut trouver le moyen de faire une action positive, de manière à ce que ce travail s'accomplisse toute l'année.

M. l'abbé Erny propose la suppression de la cotisation et l'organisation de fêtes, bazars, etc. De la sorte, on obtiendra de l'aide même de ceux qui sont opposés à l'A. C. F. C.

M. l'abbé Dubois: Que l'on fasse comme au Manitoba!

Relations de l'avenir entre l'A.C.F.C. et l'A.C.E.F.C.

Ces relations seront dans l'avenir ce qu'elles ont été dans le passé, c'est-à-dire très cordiales, déclare M. Raymond Denis, qui jette un rapide coup d'oeil en arrière. Pendant cinq ans, les trois associations — car il y joint l'Interprovinciale — ont eu le même président et l'un des vice-présidents de l'A. C. F. C. était secrétaire de l'Interprovinciale et de l'Association des Commissaires.

L'A. C. F. C. a un travail bien défini à accomplir: celui de façonner la mentalité, de préserver notre jeunesse, de faire accepter le français dans le domaine commercial. L'Association des Commissaires se réserve plus spécialement tout ce qui a trait à l'école: l'étude de la loi, le parti à en tirer. Et quand elle aura trouvé une solution, elle ira trouver l'A. C. F. C. qui, elle, a des moyens d'action, et lui demandera, par exemple, un visiteur, des examens, des diplômes, etc.

Pour cimenter l'union entre les deux associations, ceci ne sera pas l'oeuvre d'une constitution; il suffira de cimenter les coeurs dans un même patriotisme. Afin d'assurer la coordination des efforts, l'Association des Commissaires devrait avoir un représentant dans l'exécutif de l'A. C. F. C. et toutes deux devraient avoir un secrétariat central.

M. l'abbé Dubois préconise la fédération de toutes les sociétés nationales catholiques de la province.

M. le Président dit que les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg et de Willow Bunch sont déjà fédérées avec l'A. C. F. C. Pour ce qui est des Chevaliers de Colomb, ce n'est pas une société nationale.

Mgr Brodeur: Si l'A. C. F. C. est l'union de tous les Franco-Canadiens, sans exception, pourquoi parler de fédération?

LE COLLEGE DE GRAVELBOURG

Le R. P. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège Mathieu de Gravelbourg, à la séance du mercredi soir, nous entretient de son institution. Avec l'aile nouvelle, elle peut recevoir actuellement 150 élèves, mais elle n'a que la moitié de ce nombre. Sur les huit mille familles canadiennes-françaises que compte la Saskatchewan, soixante seulement y sont représentées.

Les causes de cette pénurie d'élèves sont: la crise financière, la méfiance contre le collège français et la géographie. Les études ne coûtent pas aussi cher qu'on le pense. A Gravelbourg, on prépare des jeunes gens pour l'Ouest, avec une connaissance parfaite de l'anglais. Enfin, il est du devoir de la Saskatchewan d'encourager son collège avant les autres. Les professeurs, au besoin, iront au-devant des élèves éloignés du nord.

Pour venir en aide au collège, le R. P. Magnan suggère ce qui se fait dans la province de Québec: la fondation de bourses pour élèves pauvres.

Le dévouement des professeurs ne manquera pas, conclut l'orateur, mais l'on a besoin de l'appui des parents.

La Bonne Presse et l'A. C. F. C.

S. G. Mgr Prud'homme exprime le regret de n'avoir pu venir plus tôt pour assister à la convention des commissaires.

Il y a, dit-il, deux sortes de journaux: les bons et les mauvais. Après avoir rappelé les enseignements des papes sur la nécessité de la bonne presse, il affirme qu'elle est plus nécessaire que jamais aujourd'hui pour combattre le matérialisme qui nous submerge de toutes parts. Notre presse française est utile aussi à la défense de nos intérêts, de notre langue et de notre foi.

Mgr Prud'homme dit qu'il est allé tendre la main pour le "Patriote" et qu'il a rencontré beaucoup de sympathie dans la province de Québec. Les abonnements à vie ont obtenu un grand succès et il n'a pas essuyé un refus.

Mgr Brodeur remercie, au nom de la compagnie de la Bonne Presse, l'évêque de Prince-Albert qui a recueilli, depuis le 1er janvier, la somme de $3.117.

M. l'abbé Erny chante: "Vive le Patriote!", chant qu'il a mis en musique lui-même et dont les paroles sont du R. P. Boileau, O.M.I.

Allocution de l'hon. M. Latta

L'hon. M. Latta, ministre de l'instruction publique, dénonce cette tendance trop générale que l'on a de nos jours à "commercialiser l'éducation". On n'apprécie les connaissances qui s'enseignent à l'école que dans la mesure où elles ont un but immédiatement utilitaire. Il y a 67 nationalités différentes représentées dans la province et toutes ne songent qu'à faire de l'argent. Ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre l'éducation. Celle-ci a un but beaucoup plus relevé, qui est de rendre l'enfant intelligent et vertueux.

L'hon. ministre explique ce qui a été fait récemment au sujet du programme d'études françaises et des certificats de la province de Québec. Rien n'a été changé à l'article de la loi qui autorise l'enseignement du français. M. Latta fait allusion aux attaques dont il a été l'objet, à cette occasion, de la part des orangistes.

M. Morrier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand

S. G. Mgr Prud'homme annonce qu'il a reçu de Rome la nouvelle qu'à sa demande, le Souverain Pontife venait d'accorder la décoration de Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand à M. J.-E. Morrier, président général de l'A. C. F. C. Cette haute distinction lui est décernée en récompense de ses services comme président de la Bonne Presse.

L'assistance fait une ovation à M. Morrier, dont les mérites sont universellement reconnus. Celui-ci, surpris de cet honneur inattendu, prononce quelques paroles émues de remerciement.

Allocution de l'hon. J.-M. Uhrich

L'hon. J.-M. Uhrich, secrétaire provincial et ministre de la santé publique, [illegible] [illegible] du français. Il rappelle le résultat de la grande commission d'enquête Leeds sur les langues modernes et l'importance qu'elle attachait à l'étude du français pour les Anglais. L'orateur brosse un éloquent tableau d'histoire du Canada, montrant le rôle joué par les Français dans les débuts de la colonie et justifiant l'existence des deux langues officielles au pays.

Les deux ministres sont très applaudis. Au nom des délégués, Mgr Mathieu les remercie de leur avoir donné cette preuve de sympathie. Les catholiques, dit-il, ont la mémoire du coeur et les Franco-Canadiens n'oublieront pas ce qu'ils leur doivent.

Constitution de l'A. C. F. C.

L'après-midi de jeudi a été consacré à la discussion des amendements à la constitution. Celle-ci subit des modifications assez importantes. La cotisation d'une piastre par membre est abolie et tous les Canadiens français font partie de droit de l'A. C. F. C. Pour se procurer des fonds, l'exécutif fera un appel aux cercles paroissiaux. Il sera établi un secrétariat central groupant l'A. C. F. C., l'Association des Commissaires et l'Association Interprovinciale.

Election des officiers

Les officiers suivants sont élus, tous par acclamation:

Président, M. Raymond Denis, Vonda; 1er vice-président, M. Arthur Marcotte, Ponteix; 2me vice-président, Dr Laurent Roy, Régina; secrétaire général, M. J.-E. Morrier, Prince-Albert; trésorier général, Mgr J.-H. Brodeur, P.A., V.G., Prince-Albert.

Séance de clôture

La dernière séance, jeudi soir, est consacrée à l'adoption des résolutions. M. J.-E. Morrier, président sortant de charge, transfert ses pouvoirs au nouveau président, M. Raymond Denis, qui le remplace au fauteuil. La salle tout entière se livre à une belle manifestation de sympathie en faveur du nouveau président. Celui-ci exprime ses remerciements, fait appel au concours de tous et demande les prières des évêques pour les organisations et leurs officiers.

M. McKinnon, député d'Etat des Chevaliers de Colomb, salue les délégués au nom des Chevaliers, leur demandant de travailler avec eux pour les meilleurs intérêts catholiques, sous la direction de l'épiscopat.

Mgr Mathieu et Mgr Prud'homme prononcent chacun une nouvelle allocution et Mgr Brodeur clôt la convention par un spirituel discours dans lequel il fait l'éloge de son évêque et de son archevêque.

Mgr Mathieu annonce la nomination de Mgr Marois comme aumônier général de l'A. C. F. C. M. Denis lit un message d'encouragement du père de Mgr Marois et un télégramme de M. L. Joly, député de Saint-Paul, disant qu'il n'a pu venir à cause des communications interrompues par la tempête.

On tire au sort un abonnement à vie au "Patriote de l'Ouest". Le gagnant est M. L. Normand, de Prud'homme.

* * *

On a remarqué que plusieurs dames délégués ont suivi toutes les séances de la convention et avec beaucoup d'intérêt, en particulier Mme L. Chaland, de Vawn, et Mme C. Dumelu, de Plessis, qui toutes deux ont lutté vaillamment dans leurs districts.

L'Association d'Education canadienne-française de l'Ontario qui, à la dernière minute, avait dû renoncer à envoyer un délégué, avait adressé un télégramme de sympathies et d'encouragements.

M. l'abbé F. Joly, d'Albertville, le R. P. U. Langlois, O.M.I., M. L. Mareschal, de Hoey, et M. Arthur Marcotte, de Ponteix, ont rempli tour à tour les fonctions de secrétaire de la convention.

M. Raoul Johnson et M. l'abbé Joly ont égayé de leurs chants les rares entr'actes de séances consacrées tout entières à l'étude.

Liste partielle des délégués

P. Desnoyer, Coderre; Oscar Bergeron, Ponteix; Emile Johnson, Ferland; E. Nobert, Vonda; E. Bouvier, Meyronne; H. Bissonnette, Saint-Victor; J. Touchette, Frenchville; A. Mathieu, Willow Bunch; J.-A. Motut et L. Mareschal, Hoey; A. Pellerin, Albertville; G. Martin et S. Béliveau, Willow Bunch; A. Marchildon, Zénon Park; A. Lalande, Zénon Park, district Goyer; E. Malhome, Saint-Hippolyte; N. Lapierre, Stertain; M. Pierrette, Storthoaks; Jos. Moquin, Gravelbourg; Abbé F. Joly, Albertville; N. Cyr, Debden; Jos. Poulin, Saint-Hippolyte; E. Daniel, Saint-Louis; A. Dauphiné, Willow Bunch; Mme J. Duperron, Dollard; F. Tessier, Howe; A. Gareau, Saint-Louis; J.-D. Gratton, Ponteix; D. Monette, Lac Pelletier; A. Lavertu, Domremy; P. Auger, Dollard; A. Lagassé, Gravelbourg; A. Dunel, Elstow; F. Georget, Domremy; P. Roy, Dollard; W. Dauville, Delmas; P. Carrier, Storthoaks; T. Binette, Ponteix; A. Chabot, Lac Pelletier; P. Lemauviel, Duck Lake; O. Dechef, Forget; A. Bontoux, Titanic; A. Paradis, Storthoaks; A. Vézina, Shell River; C. Charpentier, Ormeaux; S. Lagassé, Gravelbourg; Dr Léo Langlois, Marcelin; R. Johnson, Billimun; J. Lachance, Assiniboia; Abbé A. Erny, Meyronne; Abbé Aris, Meyronne; C.-H. Gariépy, Dumas; D. Dudomaine, Vallée Sainte-Claire; R. P. B. Failourd, F.M.I., Saint Hubert; F. Chouinard, Saint-Louis; X. Chaput, Vonda; Alex. Marleau, Vonda; Arthur Charette, Gravelbourg; L. Normand, Prud'homme; A. Fontaine, Coderre; Eug. Fontaine, Prud'homme; F.-M. de Montarnal, Edam; Mme Chaland, Vawn; Abbé Ménard, Verwood; C. Day, Meota; P. Bourdy, Laflèche; J.-S. Casgrain, Prince-Albert; Louis Braconnier, Gravelbourg; N. Cyr et J. A. Godard, Debden; Abbé N. Burrell, Wakaw; C. Perron, abbé A. Therriault, A. Leblanc, A. T. Breton, Eugène Cadieux, C. Dozois, Montmartre; S. Béchard et P. Normandin, Sedley; Charles Masson, Prud'homme; Mme P. Carrière et Mme A. Paradis, Saint-Antoine; Mme Dr Langlois, Marcelin; B. Rio, Jean Bontoux, Titanic; Arthur Marcotte, Ponteix; Ch. Lemoine, Gravelbourg; J.-A.-R. Longpré, Qu'Appelle; Abbé Ch. Maillard, Gravelbourg; Abbé J. Bois, Bellegarde; P. Schmidt, Duck Lake; Rosaire Gagné, Preeceville; Abbé Dubois, Laflèche; R. P. Portier, O.M.I., Delmas; Jos. Fortier, Aldina; R. P. Delmas, O.M.I., Duck Lake; RR. PP. Auclair et Langlois, O.M.I., Prince-Albert, Abbés Ferland, Saint-Antoine; J.-O. Rioux, Dollard; H. Kugener, Radville; J. Morissette, Saint-Victor; R. P. F.-X. Cruveiller, M.S., Weyburn; Abbés A. Lemieux, Willow Bunch; A. Valiquette, Delisle; S.-M. Jean, J.-A. Roy, Dr Paradis, Ludger Roy, Emile Delay, Dr Laurent Roy, Régina.

"LA VEILLEUSE"

Une revue pour les gardes-malades canadiennes-françaises

Dans le but d'intéresser le monde des hôpitaux surtout, je vais faire part des réminiscences d'un congrès tenu à Montréal par nos religieuses hospitalières et par les gardes-malades canadiennes-françaises. Je voudrais en même temps présenter aux gardes-malades canadiennes-françaises du Manitoba l'intéressante petite revue la "Veilleuse", qui vient de naître, et qui a pour but de promouvoir les intérêts des gardes-malades canadiennes-françaises au point de vue catholique, scientifique et national.

Je voudrais confier à la "Petite Veilleuse" les impressions que j'ai recueillies du premier congrès des gardes-malades canadiennes-françaises tenu à Montréal, sous le haut patronage du distingué recteur de l'université française de cette ville, Mgr Piette, et sous la présidence des Soeurs de la Charité. Ce congrès fut fécond en impressions agréables et fructueux enseignements. La compétence des conférenciers et des conférencières, jointe à la haute portée morale et éducatrice des travaux présentés, donnèrent à chacune des séances de ce congrès un intérêt inaccoutumé et furent une preuve manifeste de la valeur et de la science sûre et expérimentée des éducateurs, des éducatrices et des gardes-malades canadiennes-françaises.

Mgr Piette avait accepté avec empressement l'invitation d'adresser la parole aux congressistes. Il leur exprima toute l'admiration qu'il ressentait pour l'oeuvre bienfaisante et charitable des gardes-malades canadiennes françaises. Il insista sur l'importance du rôle moral de l'infirmière catholique et fit brièvement ressortir les avantages multiples et inappréciables d'un tel congrès.

Je ne m'attarderai pas davantage au discours de Mgr Piette qui fut un véritable régal intellectuel et moral pour tous les assistants, sans insister non plus sur les discours instructifs et religieusement inspirés de nos médecins canadiens-français qui, en professionnels érudits et en chrétiens convaincus, avec une simplicité charmante et une courageuse franchise, ont su, dans l'énoncé de leurs principes et dans l'exposition de leurs théories scientifiques, faire large part au Maître de la vie au Docteur par excellence, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Que dire des conférences données par nos religieuses! Tout ce que nous pourrions en dire blesserait leur humilité. Nous voulons donc laisser savourer à ces courageuses conférencières leur "Ad Majorem Dei Gloriam" auprès de Jésus-Hostie, le divin Rémunérateur éternel, pour nous attarder davantage à l'appréciation des conférences données par nos gardes laïques.

La plupart de ces jeunes conférencières faisaient leur début, et nonobstant l'auditoire distingué auquel elles s'adressaient, elles l'ont fait avec une aisance et une aimable simplicité qui faisaient l'éloge de leur abnégation. Ce que nous avons admiré surtout chez ces jeunes filles, ce fut l'affirmation de leurs convictions religieuses, qu'elles mirent à la base de toutes leurs conférences. Telle petite garde, ou plutôt telle grande garde, qui soutint crânement la thèse qu'elle avait énoncée dans sa conférence, à savoir: "Les devoirs de discrétion, de prudence et de réserve qui incombent à une garde dans ses rapports avec le médecin, le patient et la famille", ne craignant pas d'affirmer catégoriquement que le devoir d'une garde était de résister énergiquement contre toute intervention chirurgicale illicite.

Telle autre garde qui ne craignit pas de s'exposer à la critique, en provoquant la solution d'une question d'un haut intérêt moral, pour la profession de garde-malade. Telle autre encore qui fit preuve d'un dévouement héroïque, sans presque s'en rendre compte, en disant ingénument avoir eu un cas de 24 heures, et cela pendant des semaines peut-être. J'avouerai cependant que ce dévouement est plus admirable qu'imitable, car une garde a droit à ses heures de sommeil, et elle doit les réclamer, surtout si son malade doit demander des soins assidus pendant plusieurs jours consécutifs. Mais je ne vous en félicite pas moins, gardes canadiennes-françaises et catholiques. Cet esprit de dévouement vous honore et ennoblit votre profession. Vous vous devez justice à vous-mêmes, sans doute, mais gardez votre noble indépendance, gardez la liberté de vos initiatives dans l'exercice de votre charité et de votre dévouement; vous serez moins "modernes" peut-être, mais en revanche vous serez plus semblables à votre divin Maître et Modèle, le Médecin Chef, qui s'est fait garde-malade dans sa vie publique afin d'atteindre et de guérir les âmes. La raison d'être de votre profession est aussi d'atteindre les âmes en soignant les corps, et c'est encore votre esprit de dévouement qui vous fera arriver à cette fin si consolante.

Quelle différence entre une garde qui donne ses soins avec un désir sincère de faire du bien à sa malade et une autre qui le fait d'une manière servile. L'oeil observateur ne s'y trompe pas et le patient encore moins.

Puisque nous en sommes au surnaturel, attardons-nous-y un peu. Il fait si bon de nous éloigner du terre-à-terre.

Avez-vous songé, chères gardes, que votre travail est un véritable apostolat? Votre tenue, votre manière d'agir, vos conversations, votre modestie et votre pudeur sont de véritables prédications aptes à faire fleurir dans vos coeurs et dans le coeur des malades le lis de la pureté et la rose de la charité. Ces deux fleurs si chères au coeur de Notre-Seigneur trouvent, vous le savez, leur plein épanouissement dans le parterre de l'Epoux des Vierges.

Je soumets à vos réflexions cette pensée salutaire sur la vocation religieuse; elle sera notre trait d'union, cimenté par la prière eucharistique. Puisse-t-elle devenir une réalité pour plusieurs!

C'est le bonheur que je vous souhaite...

UNE VOIX DE L'OUEST.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche de Carême

(S. Jean, VI, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur un montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

Calendrier de la semaine

Jeudi 19 mars — S. Joseph.
Vendredi 20 — S. Nicétas.
Samedi 21 — S. Benoit.
Dimanche 22 — IVe du Carême. Ste Catherine de Suède.
Lundi 23 — S. Victorien.
Mardi 24 — S. Gabriel, arch.; S. Siméon.
Mercredi 25 — Annonciation de la B. V. M.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"

Set à lunch, modèle facile à travailler. Un ovale de 24 x 17 pouces. Moyens, 10 pouces; petits, 5 pouces.

Patrons au carbone, les trois grandeurs, port compris, 40 sous.

Grande feuille de carbone, bleu ou blanc, 15 sous.

Petite feuille de carbone, bleu, blanc, rouge ou noir, 8 sous la feuille, 2 pour 15 sous.

Patron perforé, les trois grandeurs, port compris, 65 sous.

Tout étampé, le set complet, 1 grand, 6 moyens et 6 petits, sur coton fini toile, $2.50; sur toile écrue, $3.50.

Coton M.F.A. nécessaire à la broderie, 1 douz. à 45 sous.

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 35 sous.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, Winnipeg.

Autour de la Ferme

Les Semailles

Voici les semailles qui vont bientôt venir. Il y a beaucoup de préparatifs à faire. Les chevaux, qui ne sont plus fatigués à charroyer en hiver, à de longues distances, un petit foin de prairie, quand ce n'était pas de paille, — fourrage bon tout au plus à empêcher les bêtes de mourir de faim, — les chevaux, dis-je, hivernés au foin de trèfle, à l'ensilage, un peu de paille et autant de grain, sont tout préparés au travail. Les harnais sont là, pendus, bien réparés, bien huilés. Les herses, les semoirs, tout est prêt pour les premiers beaux jours.

Tous ces préparatifs sont d'une utilité bien grande, mais il y a une autre préparation qui est nécessaire, c'est celle des semences elles-mêmes. Vous avez donc criblé vos grains avec grand soin; vous vous êtes même assurés de la force de germination de ces grains en les faisant germer dans des pots et vous savez que ces semences ont germé, après cinq ou six jours, dans la proportion de 80 à 90 pour cent. Vous herserez bien vos terres pour les assécher. Alors tout est bien.

Aussi le père Charlot, enthousiasmé, se propose d'en semer bien, bien grand. "C'est le temps, dit-il; les prix sont bons. L'année dernière les récoltes ont été superbes. Envoyons fort." Mais, mon vieux, vous savez qu'il y a encore des précautions à prendre.

— Comment, réplique mon bonhomme, avons-nous toujours l'épée de dame anglaise (Damoclès) suspendue au-dessus de nos têtes?

— Rappelez-vous, mon pauvre vieux, que Dame la Rouille est bien établie au milieu de nous et que ce n'est qu'en usant des plus grandes précautions qu'on peut éviter le plus fort de ses ravages.

— Et que faire?

— Vous savez que les maladies ont plus d'emprise sur les sujets faibles, — cela pour les plantes comme pour les hommes. Semez donc, à temps propice, une semence bien saine dans un terrain bien préparé.

— Nous pouvons bien préparer nos grains de semence comme nos terrains; mais le temps propice ne dépend pas de nous.

— Vous pouvez, cher vieux, prier pour obtenir ce temps propice. Mais ensuite préparez-vous à tirer le meilleur profit possible de la température que le bon Dieu nous donnera. Il a dit, voyez-vous: "Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front". Il ne faut donc pas vous attendre à voir tomber du ciel les poulets tout rôtis. Allons, mettez-vous courageusement au travail et recueillez la manne quand elle passe, car elle va disparaître. Donc soyez bien prêts, et au mois d'avril, si vous avez un terrain préparé pour cela, semez du blé, c'est son temps.

Le mois de mai est pour l'orge et l'avoine. On a cru jusqu'ici le terrain toujours assez bien préparé pour ces derniers. Aussi vous vous rappelez quelle orge nous récoltions. Donnez à votre terre à orge et avoine tout le soin possible.

Avec l'orge et l'avoine on sème aussi le trèfle d'odeur. C'est peut-être la plante la plus nécessaire à nos terrains. Il est donc très important d'en parler. Mais à la semaine prochaine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

au minimum les dommages de l'inondation résultant de la fonte des neiges au printemps.

Dans la vallée de la rivière Rouge, d'après le ministre, il y a peu de danger, le système de drainage devant absorber le surplus d'eau dans cette partie de la province. Mais on s'inquiète au sujet de la vallée de l'Assiniboine, qui aurait besoin d'être protégée par un système de digues approprié. La neige est particulièrement abondante dans l'ouest de la province et le long de l'Assiniboine; aussi attend-on avec anxiété le dégel.

Des précautions ont été prises par le gouvernement pour surveiller la débâcle de la rivière et dynamiter les bancs de glace qui pourraient faire refouler l'eau sur les terres.

50,000 francs dans une vieille cuisinière

Paris — Chez un brocanteur de la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, M. Daniel, demeurant rue François-Miron, acheta pour la modique somme de 10 francs un vieux fourneau de cuisine.

Tandis qu'acheteur et vendeur hissaient cette ferraille sur une voiture à bras, une paroi se rompit, laissant échapper un flot de pièces de monnaie.

— Bonne aubaine! s'écria M. Daniel.

— Bonne aubaine, certes pour moi! répliqua le marchand.

Et les deux compères échangèrent des propos sans aménité. L'affaire eut son épilogue au commissariat.

— Avez-vous été payé? demanda-t-on au brocanteur.

— Oui, mais...

— Votre client est dans son droit; qu'il emporte, avec sa cuisinière, la suie et le trésor.

Ravi, M. Daniel a fait expertiser sa trouvaille, qui consiste en pièces d'or anciennes, dont la valeur atteindrait 50,000 francs.

Nouvelles Brèves

REGINA — James Jones, employé des postes; Sidney Collins, ancien employé, et Ellard Paget ont été arrêtés sous l'accusation d'être les auteurs du vol de $38,000 au bureau de poste de Moose Jaw.

SASKATOON — John Wurz, fermier du district de Lanigan, a été arrêté pour avoir tué d'une balle au coeur, après l'avoir odieusement maltraité, Ephriam Jantzen, un jeune homme de 17 ans, son beau-frère.

MONTREAL — H. Dufault et H. Messier, reconnus coupables du meurtre d'Emile Pelletier, boucher de Sorel, ont été condamnés à mort. Ils seront exécutés le 22 juin.

SHELLBROOK, Sask.—E.-S. Clinch, député provincial de Shellbrook, a été choisi de nouveau comme candidat libéral aux prochaines élections.

REGINA — Le contrat pour les coopératives de seigle, lin, avoine et orge, que doit organiser le "Wheat Pool" de la Saskatchewan, a été approuvé par l'assemblée des directeurs du "Pool".

VANCOUVER — On se propose d'établir prochainement en Colombie-Anglaise 500 familles ukraniennes, la majorité venant du Manitoba.

PORTAGE LA PRAIRIE, Man. — John-J. Garland, ancien député provincial de Lakeside, est mort à l'âge de 51 ans.

PARIS — L'heure d'été entrera en vigueur en même temps pour la France, la Belgique et l'Angleterre, dans la nuit du 4 au 5 avril.

Expédition française au pôle nord

Oslo, Norvège — Le capitaine Otto Sverdrup, explorateur norvégien, a consenti à prendre la direction du bateau d'expédition arctique française dans le territoire de Franz Josef. L'expédition, qui sera commandée par le lieutenant Jules de Payer, partira probablement cet été et sera de retour dans un an. On fera usage d'aéroplanes, et il est possible qu'on tentera d'atteindre le pôle, mais l'objet principal de l'expédition est scientifique.

Avis aux Français

Recensement de la classe 1926

L'Agent Consulaire de France invite les jeunes Français du Manitoba nés en 1906, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la classe 1926.

Par ordre,
L'Agent Consulaire de France,
J.-H. BOURGOUIN.

REGINA — La coopérative de la volaille vient d'être incorporée au capital de $50,000 à $1 l'action.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.79¼	
Franc français	5.26	19.3
Franc belge	5.15	19.3
Franc suisse	19.45	19.3
Lire italienne	4.17	19.3
Drachme grecque	1.72	19.3
Couronne norvégienne	15.54	27.0
Couronne danoise	18.24	27.0
Couronne suédoise	27.13	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Peseta espagnole	14.36	19.5
Courpnne hollandaise	40.16	40.0

LE MARCHE

17 MARS 1925

Bouvillons—
Excellents .... $6.50—$7.00
Bons .... $5.75—$6.25
Moyens .... $5.00—$5.50
Ordinaires .... $4.00—$4.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $5.25—$5.75
Bons .... $4.00—$5.00

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $4.00—$4.50
Bons .... $2.75—$3.75

Boeufs—
Bons .... $3.50—$4.00
Moyens .... $2.50—$3.00
Communs .... $1.50—$2.25

Taureaux—
De choix .... $2.75—$4.00
Ordinaires .... $2.00—$2.50

Taures de boucherie—
De choix .... $6.00—$6.50
Assez bonnes .... $4.50—$5.75

Taures à engraisser—
De choix .... $3.25—$3.50
Bonnes .... $2.50—$3.00

Veaux—
De choix .... $8.00—$9.00
Bons .... $5.00—$7.00
Ordinaires .... $2.00—$4.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $5.00—$5.25
Bonnes .... $4.00—$4.75
Ordinaires .... $3.00—$3.75
Pour conserves .... $1.50—$2.75

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $6.00—$8.00
Moutons ordinaires .... $4.00—$5.00
Agneaux bons .... $10.00—$13.00
Agneaux ordinaires .... $7.00—$9.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix .... $13.75—$13.75
Très gras .... $12.50—$12.50
Lourds .... $11.50—$11.50
Très lourds .... $11.00—$11.00
Porc d'étal .... $10.00—$11.50
Légers .... $5.00—$10.00
Inférieurs .... $7.50—$8.50
Truies No 1 .... $9.50—$9.50
Truies No 2 .... $9.50—$9.50

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .33—$ .33½

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .34
Premiers .... $ .32
Seconds .... $ .28
Félés .... $ .22

Pommes de terre—
Le minot $1.10

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $5.20
2 sacs de 49 livres $5.25
4 sacs de 24 livres $5.30

Alimentation—
Son, La tonne $26.00
Gru, La tonne $28.00

Gruau—
Le sac de 80 livres .... $2.95—$3.25

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $18.00—$20.00
Mil. No 2 .... $16.00—$18.00
"Red Top" No 1 .... $14.00—$15.00
"Red Top" No 2 .... $12.00—$13.00

LES SOINS DE LA VACHE LAITIERE

D'après les rapports reçus, nous pouvons constater que l'avortement chez les vaches laitières est assez commun cette année, ce qui cause des pertes considérables. Perte dans la production du lait, perte de la santé de la vache, perte d'un veau qu'on aimerait à élever et danger que la maladie devienne contagieuse.

Les avortements les plus communs sont les avortements accidentels, les avortements contagieux, et ceux causés par manque de mineral dans la nourriture.

Les avortements accidentels peuvent survenir sous plusieurs formes: vache heurtée par les autres, coup quelconque, glissade, frayeur ou maladie.

L'avortement contagieux est généralement causé par un taureau qui, ayant servi une vache contaminée, transmettra la maladie à toutes les vaches qu'il montera et toutes en seront affectées, excepté celles qui auront une constitution assez forte ou de nature à combattre cette maladie. Il est mieux de ne plus se servir d'un taureau qui a été contaminé.

Quand une vache avorte par accident ou autres causes, elle doit être isolée, car elle pourrait être la cause de contamination de tout le troupeau. Cette vache ne doit pas être montée avant d'être complètement rétablie, ce qui prendra généralement trois mois et même plus. Elle doit être désinfectée en lui faisant prendre 40 gouttes d'acide carbolique par trois fois par jour dans une chopine d'eau. Suivre ce traitement aussi longtemps qu'elle passera des matières en état de décomposition.

La désinfection la plus complète est de donner des lavements avec une solution de trois pour cent d'acide carbolique ou créoline tous les jours pendant dix jours; ensuite une fois toutes les deux semaines jusqu'à ce que la vache soit guérie. Il faut pour cela avoir un tube en caoutchouc de 4 à 5 pieds de long et ½ pouce de diamètre, auquel on ajuste un entonnoir où la solution est versée.

L'avortement causé par manque de minéral dans la nourriture est beaucoup plus commun que l'on pourait le croire, car à part les trèfles de bonne qualité et la luzerne, presque toutes les autres plantes fourragères, y compris les grains, sont beaucoup trop pauvres en matières minérales pour fournir à la vache et à son futur veau les minéraux nécessaires pour le développement de ce veau jusqu'à naissance.

Si la vache est forte et a une bonne réserve de mineral, elle tirera sur sa constitution pour nourrir le foetus et rendra le veau à point, même si la nourriture est défectueuse. Mais si la nourriture est défectueuse en mineral et que la vache a peu de réserve, il est évident que le foetus cessera de vivre, car le futur veau étant composé surtout d'os, demande beaucoup de mineral pour son développement, et c'est une des raisons pour lesquelles une vache avorte à 4 ou 5 mois ou à 6, ou 7 mois, suivant la réserve de mineral qu'elle avait.

Ce manque de mineral dans la nourriture est sauvent la cause que des veaux naissent faibles et ne valent guère la peine d'être élevés. Il est facile et peu dispendieux d'ajouter du mineral à la nourriture et la chose ne doit pas être négligée.

Les mélanges suivants fourniront à la bête ce dont elle a besoin:

MELANGE No 1

100 livres d'os moulus; 100 livres de sel; 100 livres de cendre de bois (bois dur de préférence); 100 livres de pierre à chaux moulue.

Donner une once de ce mélange par jour à chacune des vaches dans sa moulée.

MELANGE No 2

100 livres de sel; 100 livres de charbon de bois ou cendre de bois; 100 livres de pierre à chaux moulue. Ajouter 1 livres de ce mélange à chaque 100 livres de moulée.

Les cendres de bois seules, surtout celles des bois francs, peuvent aider beaucoup à fournir les minéraux nécessaires.

Certains auteurs nous disent que donner du lait de vaches qui ont avorté aux génisses que l'on élève peut faire avorter ces génisses plus tard.

Autant que possible, il est toujours préférable de prévenir l'avortement et toutes les autres maladies que d'avoir à les guérir.

I. VILLENEUVE,
Instructeur agricole.

La dégringolade du blé

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, le prix du blé a baissé de 20 sous. La plus grosse secousse s'est produite vendredi, où il y a eu d'un seul coup une dégringolade de 13 sous et demi.

Le char de plantes fourragères

Le char de plantes fourragères arrivera à Carey le 20 mars à 2 h. 30 p.m., et la vente des grains de semence aura lieu immédiatement dans le char.

Il y aura une conférence donnée par le professeur Villeneuve et M. Macgregor dans la salle municipale de Saint Pierre le même soir à 8 h.

Il passera à Saint-Claude le 25 mars à 6 h. 40 p.m. et l'assemblée aura lieu à 8 h. le même soir.

Il sera à Fannystelle le 27 mars à 8 h. a.m. et l'assemblée aura lieu à 2 h. du même jour.

M. le professeur Villeneuve sera présent à toutes les assemblées des centres canadiens-français.

Pour éviter les inondations du printemps

L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, déclare que toutes les précautions seront prises pour réduire

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 16 mars 1925

Grains	Mardi 10 mars	Merc. 11 mars	Jeudi 12 mars	Vendi 13 mars	Samedi 14 mars	Lundi 16 mars
Blé No 1 Nord	1.93⅛	1.88	1.87	1.73	1.75½	1.70½
2 Nord	1.88⅛	1.83	1.81¾	1.67¾	1.70¼	1.65½
3 Nord	1.83⅞	1.78¾	1.77½	1.63½	1.66	1.61
Avoine 2 CW	.54½	.53¼	.53⅛	.48⅛	.50¼	.48½
3 CW	.51½	.50¼	.50⅛	.45⅛	.47¼	.45½
Orge 3 CW	.90⅛	.86⅞	.85⅛	.79⅛	.83⅛	.81½
4 CW	.84⅛	.80¾	.79	.73⅛	.77⅛	.75½
Lin 1 NW	2.63	2.54¾	2.53½	2.43¼	2.53¼	2.46¾
2 CW	2.58½	2.49¾	2.48¾	2.38½	2.48½	2.42
Seigle 2 CW	1.48½	1.42¼	1.39½	1.23½	1.28	1.21¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.93¼	1.88	1.87	1.73	1.75½	1.70½
Avoine 2 CW	.54⅝	.53½	.53⅜	.48¼	.50¼	.48½
Orge 3 CW	.90⅛	.87	.85¼	.79¼	.83⅛	.81½
Lin 1 NW	2.63	2.54¾	2.53½	2.43¼	2.53¼	2.46¾
Seigle 2 CW	1.48½	1.42½	1.39½	1.23½	1.28	1.21¼
Options						
Blé de Mai	1.94⅝	1.89½	1.88	1.74	1.76½	1.71½
de Juillet	1.91⅜	1.86	1.84	1.70	1.71¾	1.66¾
d'Octobre	1.54¼	1.51	1.49	1.39½	1.41¾	1.37½
Avoine de Mai	.56⅞	.55½	.55⅜	.50¼	.52¼	.50½
de Juillet	.58⅜	.57⅜	.57¼	.52	.53⅞	.52
d'Octobre	.55¾	.55⅜	.55⅜	.50	.52½	.50
Orge de Mai	.91⅞	.88½	.86¾	.80¾	.84⅝	.83
de Juillet	.89¾	.87¼	.85½	.81¼	.83⅞	.82½
d'Octobre	.80	.78⅞	.75⅞	.73	.75⅞	.74
Lin de Mai	2.66½	2.56¾	2.55¼	2.45	2.55	2.48½
de Juillet	2.65¾	2.55	2.55	2.44	2.54½	2.48½
d'Octobre	2.38½	2.30	2.28	2.23½	2.29	2.32¾
Seigle de Mai	1.52	1.45½	1.42½	1.26½	1.31	1.24
de Juillet	1.48	1.42	1.38¾	1.22½	1.28¼	1.22
d'Octobre	1.20½	1.20½	1.19⅜	1.08	1.17	1.07½

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme est de retour d'une tournée fructueuse dans la province de Québec et les Etats-Unis en faveur du "Patriote de l'Ouest". Il a assisté la semaine dernière à la convention de l'A. C. F. C. et à celle des commissaires d'école à Régina.

* * *

La population canadienne-française de Prince-Albert a été heureuse et fière d'apprendre l'élévation de M. J. E. Morrier à la dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Cordiales félicitations à notre compatriote pour cette haute distinction bien méritée.

* * *

M. l'abbé Gilbert, curé de la cathédrale, est parti la semaine dernière pour Milwaukee, Wis. Son mauvais état de santé l'oblige à abandonner le poste qu'il occupait au milieu de nous depuis l'été dernier. Il emporte avec lui les regrets de ses paroissiens et leurs meilleurs voeux pour une prompte guérison.

* * *

Prince-Albert se trouvait représenté à la convention de Régina par les personnes suivantes: entre S. G. Mgr Prud'homme, Mgr Brodeur, P. A., V. G., qui a été réélu trésorier général de l'A. C. F. C., M. J.-E. Morrier, ancien président, qui a été réélu secrétaire général; les RR. PP. Auclair et Langlois, O. M. I., du "Patriote"; M. Jules Gingras, secrétaire de la commission de l'école séparée, et M. Laporte, représentant de la "Bonne Presse".

* * *

La maison Ramsey, d'Edmonton, a décidé d'ouvrir un magasin à Prince-Albert. Celui-ci occupera le local autrefois occupé par Lyons, sur l'avenue Centrale. On dit qu'il sera sous la direction d'un fils du fondateur de la maison Ramsey.

* * *

M. L. H. Michaud, instructeur agricole, est en voyage à Winnipeg, dans l'intérêt du développement agricole de la région de Marcelin.

* * *

Mme J. E. Morrier, directrice de la Société Chorale, se dit très satisfaite des progrès faits par son choeur dans la préparation du festival musical de North Battleford.

* * *

La Chambre de Commerce a décidé de se retirer de l'association des chambres de commerce de la Saskatchewan, à la suite des chambres de commerce de Régina et de Saskatoon.

* * *

Nous regrettons d'avoir à annoncer [illegible] notre très sympathique compatriote H. Normandin, propriétaire d'un [illegible] Rivière. Il est mort mercredi [illegible] de la Sainte-Famille [illegible] M. Normand [illegible] de 42 ans [illegible] Prince-Albert depuis une quinzaine d'années.

GRAVELBOURG

La convention libérale aura lieu le [illegible] prochain à Hodgeville, Sask., en vue de choisir le candidat libéral aux prochaines élections provinciales, pour le comté de Gravelbourg. La circonscription compte environ 3,600 électeurs dont 1,200 sont de langue française et catholiques, et 1,800 de langue allemande, y compris des Autrichiens, des Mennonites et des Galiciens.

SAINT-FRONT

Nous avons le plaisir de saluer parmi nous cette semaine de nouveaux visiteurs à la recherche de terres à acheter et de "homesteads". Bienvenue à ces messieurs; espérons qu'ils trouveront chez nous satisfaction. Et que d'autres encore se hâtent, car pour les "homesteads" ils deviennent de plus en plus rares dans nos environs.

* * *

A l'occasion du départ de Mlle Magnan pour Winnipeg, après un séjour de deux mois chez sa soeur, Mme Wilf. Proulx de cette paroisse, une jolie soirée lui a été donnée par son amie Mlle Laudina Proulx, à laquelle assistaient un grand nombre de personnes. Les meilleurs souhaits accompagnent Mlle Magnan jusqu'à son prochain voyage parmi nous.

* * *

M. Wilf. Proulx, marchand de cette paroisse, nous a quittés pour quelques mois, en voyage à Winnipeg pour affaires.

* * *

Nous apprenons le prochain départ de plusieurs de nos jeunes gens pour la saison de l'été; on nous promet leur retour pour l'hiver prochain. Ces messieurs sont nos jeunes acteurs qui nous ont admirablement charmés par leurs dialogues, leurs chants comiques et leur jolie musique à nos parties de cartes pendant l'hiver. Mentionnons en particulier M. Sabourin, qui s'est attiré de grands applaudissements en beaucoup d'occasions. Bon voyage à tous ces voyageurs.

* * *

M. Maurice Buissière est à se construire une maison et une écurie sur ses nouvelles fermes.

* * *

Chers compatriotes de Saint-Front, permettez-moi d'attirer votre attention sur un point qui semble un peu oublié parmi nos familles de langue française: c'est la lecture de nos journaux français. Très peu des journaux "la Liberté" et le "Patriote de l'Ouest" sont reçus dans notre centre. Si on veut se renseigner sur tout ce qui concerne nos intérêts nationaux et patriotiques, abonnons-nous à la "Liberté", journal entièrement français et catholique.

* * *

Cordiales félicitations à M. Amédée Plamondon, de cette paroisse, qui a obtenu le contrat de la "Watkin's Medicine Ltd". Nous lui souhaitons succès et prospérité.

* * *

Le lundi de Pâques aura lieu une séance musicale donnée par les enfants de l'école du village, sous la direction de Mme Cunningham, institutrice. Comme par le passé, espérons qu'il y aura grande foule. Si nous voulons réussir et atteindre le but de nos espérances, comme dit le proverbe "l'union fait la force". Alors unissons-nous et travaillons tous avec la même ardeur. Assistons à ces soirées et parties de cartes qui se donnent au profit de l'église. Ne critiquons pas nos organisateurs en charge qui se dévouent pour nous. A nous plutôt de les seconder dans toutes leurs entreprises. De la bonne entente, en toutes circonstances, et nous ferons honneur à nos affaires paroissiales. Et soyons persuadés que S. G. Mgr Prud'homme, notre bien-aimé évêque, nous favorisera immédiatement d'un curé résidant, ce qui est actuellement notre plus grand désir.

* * *

On nous laisse à entendre que l'école "Brightside" s'ouvrira cette année comme école bilingue. Félicitations à ces deux commissaires nouvellement élus, MM. Hormisdas Proulx et Bertoncini, qui par leurs efforts et leur énergie ont su nous obtenir cet avantage.

Histoire Naturelle

LES MOLLUSQUES

Le mot mollusque vient du latin "mollis", qui veut dire mou, qui n'est pas dur. Il sert, en effet, à désigner un être essentiellement mou, sans squelette ni os à l'intérieur et sans articulations, recouvert d'une peau qui devient membraneuse dans les quelques espèces nues, et abrité par une enveloppe pierreuse dans les testacées. Les mollusques se distinguent des animaux supérieurs en ce qu'ils n'ont pas de squelette intérieur, de colonne vertébrale. Ils ne peuvent être confondus ni avec les insectes, ni avec les vers, n'ayant point d'organes de locomotion articulés, et n'étant point partagés en anneaux ou segments. La coquille qui les renferme et leur forme particulière les font, à premier coup d'oeil, distinguer de tous les autres animaux.

La plupart partagent avec les animaux supérieurs des organes propres à la digestion, à la respiration, à la circulation, à la génération. Etant doués d'un coeur, d'un système nerveux, etc., ils possèdent aussi les organes des sens: toucher, vue, odorat, ouïe, goût, et quoique dépourvus de membres, ils jouissent encore de la locomotion au moyen de certains muscles affectés à cette fin, dont l'ensemble constitue le pied.

La nourriture des mollusques consiste en végétaux et en animaux. On a souvent fort à se plaindre de leurs ravages en Europe. L'hélice des bois dévore les bourgeons de vigne au printemps. La limace grise dévaste souvent des moissons entières de blé, de pois. Ici, en Canada, c'est à peine si on remarque quelques pieds de laitue coupés ou plus ou moins rongés par notre limace commune. Plusieurs sont carnassiers et font surtout la guerre à d'autres plus faibles. Les coquilles pierreuses, même épaisses, ne les mettent pas à l'abri des attaques des carnassiers dont la langue en râpe fait fort bien les atteindre. Il est même certaines espèces qu'on rencontre assez rarement intactes, étant toujours mortes et trouées par ces carnassiers lorsqu'elles sont rejetées sur le rivage par la mer. Certains dévorent même des poissons, leurs longs bras suffisent pour les saisir et leurs formidables becs pour les dépecer.

Ceux qui respirent par des poumons habitent la terre, et ceux pourvus de branchies se trouvent dans les eaux. En général il est assez facile de reconnaître, par la seule inspection de la coquille, si l'animal est terrestre, marin ou d'eau douce. Les terrestres ont une coquille couverte d'un épiderme qui, quoique à couleurs tranchées dans certaines espèces, les rend un peu ternes, moins brillants, et ne leur permet jamais de prendre ces teintes nacrées, irisantes, comme nous en montrent un grand nombre de mollusques marins.

Tous les mollusques se reproduisent par des oeufs, et chez la plupart les sexes sont réunis dans un seul individu. On a vu des chaînes formées de six Aplysies se fécondant l'un l'autre, le premier étant une femelle, et chacun servait de mâle à celui qui précédait et de femelle à celui qui suivait. Tandis que chez d'autres, les hélices par exemple, l'accomplissement est réciproque, chaque individu agissant à la fois comme mâle et comme femelle.

Comme les mollusques requièrent peu d'oxygène, en général, ils sont très tenaces à la vie. En mars 1891, j'étais à Lourdes, en route pour la Terre-Sainte. Je vis sur le flanc du rocher, tout près de la grotte, de nombreuses hélices; j'en recueillis une dizaine que j'enfermai dans mon porte-manteau. Je ne m'en occupai plus le reste de mon voyage. Revenu chez moi au commencement de juillet, je mis mes spécimens dans mon musée, sans plus de soin. Comme mon musée n'est pas chauffé l'hiver, au mois de juin suivant, j'apportai sur mon bureau mes coquilles de Lourdes pour les examiner davantage. Obligé d'aller dans mon jardin pour cinq ou six minutes, je reviens à mon bureau et ne trouve plus rien, que la case vide qui les contenait. Je cherche à côté, et quelle n'est pas ma surprise de les voir pleines de vie et éparpillées partout, sur les panneaux de mon bureau, le tapis du plancher, et quelques-unes même parvenues au plafond en grimpant sur la muraille. Elles étaient donc ainsi demeurées engourdies pendant plus de quinze mois, cachées sous leur épiphragme. On a vu des ampullaires revenir à la vie après cinq ans.

Et quant à leur utilité, à part l'aliment qu'elles fournissent à de nombreuses peuplades et à des gourmets peut-être plus nombreux encore, elles offrent à l'industrie une foule d'applications; les perles de l'Inde, les boutons, les nacres qu'on emploie à tant d'usage sont là pour l'attester. Mais il y a encore plus, c'est qu'elles ont servi, et qu'elles servent encore de monnaie à un grand nombre d'indigènes des archipels de l'Océanie. On sait que les colliers de wampum de nos aborigènes, qui leur servaient de monnaie et de gages de fidélité aux traités qu'on faisait entre tribus, n'étaient rien autre chose que des coquilles de venus mercenaria, qu'on découpait en petites rondelles et perçait pour les enfiler.

Abbé PROVANCHER.

VILLE MORTE

En six ans, les Soviets ont réussi à désoler une capitale du monde et à la charger de silence et de ruines. Le "Petit Parisien", dans un article qui contraste avec d'anciennes descriptions plutôt admiratives du pays russe, en décrit la solitude:

Suivant les dernières statistiques, Leningrad possède 1,200,000 habitants autrement dit, par le nombre, le tiers environ de ce que Pétrograd comptait il y a huit ans... Mais ce million d'hommes dans les immenses rues, ne se voit guère. Et en voici la raison. A part quelques milliers d'étudiants, quelques centaines de savants et de professeurs, quelques rares boutiquiers, Leningrad ne contient plus, en somme, que 200,000 ouvriers et leurs familles. Or, ceux-ci habitent la périphérie. Ainsi le centre, le vaste centre, jadis peuplé par une foule d'aristocrates, de riches commerçants et de fonctionnaires, est aujourd'hui vide, tout vide... Il faut le dire tout crûment. Non seulement Leningrad n'est plus une des deux capitales de la Russie, mais elle a même cessé d'être une grande ville. C'est, à l'heure actuelle, un gros centre usinier avec, l'été, quelques navires dans le port.

La Morskaïa, autre rue jadis des plus fréquentées, qui menait à l'Opéra et desservait tout un quartier luxueux, est tellement désertée qu'elle semble ne plus conduire nulle part... Et sur les quais, sur les fameux quais qui encadrent si majestueusement, durant de longs kilomètres, la Néva, les palais par centaines, sommeillent, mélancoliques, déchus, lourds de silence.

A la forteresse, soudain, le coup de canon, pour marquer midi... Paraphrasant les vers moroses d'Albert Samain, je ne puis que murmurer: "Midi sonne... personne, personne, personne..."

Le long des façades, les corniches s'écroulent, les statues s'effritent, la brique transparaît.

C'est que nous sommes ici dans le fief de Zinovieff, qui réunit, comme par dérision, en son unique personne, les fonctions de président du Soviet de Leningrad et de président de l'Internationale communiste. Bien plus qu'à Moscou plane ici, sur toutes choses, l'esprit sectaire.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Les obligations d'un groupe de l'A.C.J.C. envers les Comités central et régional

Selon les statuts généraux, le groupe est une société de jeunes gens régulièrement constituée et reconnue par l'A. C. J. C. Il se gouverne par ses propres statuts et possède une autonomie parfaite pour tout ce qui concerne sa vie intérieure. Son affiliation doit être prononcée par le Comité Central.

Ainsi, chaque groupe de l'Association est une organisation distincte, mais dont les statuts ne doivent contenir rien d'opposé à l'esprit de l'Association et dont les règlements renferment une adhésion formelle aux statuts de l'A. C. J. C.

Chaque groupe, autant que possible, doit avoir un aumônier.

Les travaux d'étude et les activités doivent être en harmonie avec la fin et le programme de l'Association et le groupe doit se tenir en relations suivies avec le Comité Central, à qui il doit envoyer chaque année les noms de ses officiers et de ses membres, faire rapport mensuellement, ou à des périodes déterminées, de ses réunions, des travaux qui y ont été faits, et soumettre annuellement un rapport des résultats obtenus pendant l'année.

Tout groupe en règle a le droit d'être représenté dans le Conseil Fédéral par un délégué qui a un vote par dix membres qu'il représente avec un maximum de quatre voix. Ce délégué peut être choisi hors du groupe.

Pour obtenir son affiliation à l'Association, le groupe devra en faire demande par l'entremise du Comité Régional ayant juridiction. Il devra répondre d'une manière satisfaisante aux questions contenues dans la formule de demande d'affiliation, qu'il devra faire accompagner par la formule d'adhésion signée par chacun de ses membres.

Le groupe, pour être en règle, doit faire parvenir au Comité Central une somme suffisante pour solder l'abonnement au "Semeur", organe officiel de l'Association, et la cotisation de chacun de ses membres, ce qui représente la somme de deux dollars par membre.

L'Union Régionale a pour but d'entretenir entre les groupes d'un territoire déterminé un lien plus étroit, de mieux servir les intérêts propres à la région et de seconder plus efficacement l'action générale de l'Association.

Le Conseil Régional est l'assemblée des représentants des groupes de la région et doit se réunir au moins une fois par année. Ces représentants ont le droit d'assister aux réunions régulières du Comité Régional.

L'Union Régionale de Saint-Boniface est la seule dans l'Ouest jusqu'ici. Elle entretient avec ses groupes des rapports intimes par visites et par correspondance, elle les guide dans le choix des sujets à mettre à l'étude, elle exige d'eux des rapports mensuels des réunions tenues et leur demande une chronique de leurs activités pour être publiée dans les colonnes de l'A. C. J. C. de la **Liberté** deux fois le mois.

Afin de défrayer les frais d'administration et des visites aux groupes, l'Union Régionale exige de chacun d'eux la somme de dix dollars par année.

Ces règlements ont pour but principal d'entretenir les relations aussi intimes que possible entre les groupes et les comités de direction, intimité qui est nécessaire afin d'obtenir unité d'action, mais qui exige une soumission continue de la part des groupes. L'Association sera grande par le nombre de ses groupes, elle sera surtout forte parce que ses groupes seront disciplinés.

Que les cercles déjà existants veuillent jeter un regard en arrière et constater s'ils remplissent bien les obligations dont nous avons parlé. Que les cercles en formation joignent l'Association avec la décision de s'y conformer. Enfin, que les amis de l'Association constatent une fois de plus que l'A. C. J. C. est établie sur des bases solides, qu'elle est prête à recevoir dans ses rangs tous les jeunes gens de bonne volonté, qui puiseront en elle une formation personnelle qui fera d'eux des jeunes gens d'élite pour le présent, des défenseurs de nos causes nationales pour demain.

Léon BRUYERE,
Vice-prés., U. R. de St-Boniface.

Réunion des présidents des Cercles

Dimanche le 1er mars, les présidents des cercles de l'A. C. J. C. du Manitoba se réunissaient au Collège dans l'après-midi. La séance fut des plus cordiales: une vraie réunion intime. Chaque président exposa avec une franchise, puérile nous dirions, qui ne manquait ni de charme ni d'intérêt, l'état actuel du cercle: son programme d'étude, ses travaux, l'enthousiasme des membres et leur assiduité, etc.

C'était la première assemblée du genre, et ce fut un vrai succès. Quand on songe aux sacrifices qu'ont faits tous ces délégués pour venir à Saint-Boniface: départ matinal, froid, frais de voyage, l'enthousiasme vous saisit.

C'est un bel exemple pour la jeunesse qui, nous l'espérons, se fera un point d'honneur de se joindre à l'A. C. J. C., et un espoir pour ceux qui croient que c'en est fait des Canadiens français au Manitoba. Au contraire, jamais auparavant les jeunes gens n'ont été mieux disposés, enthousiasmés, que ceux de cette réunion.

Le Comité Régional n'a que des félicitations à offrir à tous les présidents qui sont venus, aux aumôniers qui n'épargnent ni leur temps ni leur savoir pour cette belle oeuvre, et enfin à tous les camarades des cercles qui font un si beau travail et qui déploient tant de zèle.

Que les cercles n'oublient pas d'envoyer les rapports des séances régulièrement. Quelques-uns sont très fidèles; que tous s'efforcent d'acquiescer à cette demande.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Le 16 février, réunion de notre cercle: l'assistance était plus nombreuse que d'habitude.

L'honneur chez le jeune homme fut le sujet de la lecture pieuse. L'honneur, c'est le droit qu'un homme a conquis au respect, à l'estime et à la confiance d'autrui. Les bases de l'honneur sont les plus nobles vertus de l'âme, la franchise, la loyauté, la fidélité à la parole donnée et à la conscience, la droiture dans les intentions et dans les actes, enfin, la sincérité dans les discours. Voilà ce qui fait l'homme d'honneur. L'homme sans honneur a un langage étudié et préparé; il a des mots habiles au mensonge; sa démarche, ses paroles, son regard, son sourire, tout est faux dans cet homme, et les âmes droites s'écartent de lui instinctivement. L'homme d'honneur, au contraire, ne connaît pas la duplicité: sa sincérité éclate sur son visage; auprès de lui on vit en paix...

Après cette lecture, M. l'aumônier commença à expliquer le sacrement de pénitence: ce qu'il est, son institution, son ministre, etc. Les membres posèrent ensuite plusieurs questions.

Le camarade Joseph Lambert expliqua ensuite l'esprit de l'A. C. J. C.: les points traités furent: la source de cet esprit, ses éléments constitutifs, les moyens de l'acquérir et de le développer. Vu que la leçon de catéchisme s'était un peu prolongée, un autre travail sur un point important de l'histoire du Canada fut remis à plus tard.

Avant de terminer, le camarade C. Brodeur fut désigné pour représenter notre cercle à la réunion qui doit avoir lieu à Saint-Boniface le 1er mai. La souscription de dix dollars est votée en faveur du Comité Régional. Le camarade Brodeur est choisi pour être le délégué officiel du Cercle Saint-David à notre Avant-Garde qui est en voie de formation et qui demandera sous peu son affiliation. La prière termine cette séance.



M. AIGUEPERSE

A Dix-Huit Ans

Feuilleton de la "Liberté" No. 6

— Pas comme lui, not' demoiselle; i se ferait z'haché pour vous, et, aussi bien que Tourbillon, i se jetterai tà l'iau pour vous sauver.

— Moi aussi, je me ferais z'hacher et je me jetterai tà l'iau pour lui.

Nouveau signe de dénégation. Puis:

— Vous boiré-t'y ben un verre de lait, mam'zelle Géva?

— Tourbillon et moi nous en boirons trois chacun, ma vieille.

Bien lestés, bien rafraichis nous repartons une demi-heure après. J'avais piqué sur mon chapeau un gros bouquet de campanules, et Tourbillon portait fièrement un collier de bruyère, qui ressemblait assez à une couronne de sauvetage.

Floc, floc, floc, floc. Rien que deux ou trois coups de rame pour tourner la barque, puis il n'y a qu'à se laisser aller au fil de l'eau, ce qui permet de cueillir, au passage, de grands iris jaunes, des myosotis tardifs, des roseaux à houppe brune et de jolies branches de chêne dont les glands tombent parfois sur le museau de Tourbillon, ce qui lui fait ouvrir la gueule pour happer ce morceau de sucre d'un nouveau genre.

Oh! qu'on est bien! Que la vie est chose délicieuse! On voudrait la passer en barque.. Allons, bon, il faut aborder. Le temps a fui comme un rêve. Et, tandis que j'amarre solidement *Géva*, je chante à tue-tête, dans la joie qui m'inonde toute:

On me dirait que le soleil
S'en est allé, sans honte aucune,
Un soir qu'il n'avait pas sommeil,
Se promener avec la lune,
Que les étoiles les voyant
Bras dessus, bras dessous, sans doute,
Se détournaient en souriant,
De peur de les gêner en route,
Je répondrais...

Tourbillon répond pour moi:
— Bou, bou, bou...

Je me retourne. Le capitaine de Jolay, toujours en cycliste marron, est là, un album de dessin entre les doigts. Laissant son travail, il salue, avec ce déclenchement à la mode qui me fait toujours craindre de voir la tête se détacher du cou et rouler comme une boule à mes pieds; puis, il me dit — je le crois du moins — quelque chose de gracieux. Mais je me souviens de l'autre jour, et je garde une fameuse rancune au bonhomme. Ah! j'ai agi comme une évaporée, comme une fille de rien? Eh bien, on va agir en Geneviève du Bozec de Montilleul.

Inclination des plus correctes dans la direction du cycliste, caresse à Tourbillon pour l'empêcher de sauter dessus et de le dévorer; enfin, départ très digne, que M. de Jolay a pu croquer sur son album, dans le but de faire encore les délices du mess et le sujet des cancans de salons: Mlle du Bozec en robe courte; un chapeau de bergère chargé de campanules sur la tête; une grosse botte de fleurs sous le bras droit; la main gauche passée dans la couronne de sauvetage de Tourbillon, et suivant le chemin de la rivière d'une allure majestueuse, comme si elle avait un manteau de cour, et dix pages pour porter sa queue.

Derrière un bouquet d'arbres, changement total. Nous nous mettons à courir, Tourbillon et moi, de toute la vitesse de nos jambes et pattes, à courir si bien, qu'au tournant de la route, tête baissée, je me jette sur Jean, qui se met à rire.

— J'allais à ta rencontre sans m'attendre à un pareil choc. Qui tient le record: Tourbillon ou toi?

— Tourbillon, hélas!

Puis, je m'accroche à son bras.

— Tu ne pourrais pas dire à Firmin de prendre M. de Jolay dans un piège à loup? Il commence à m'agacer joliment.

Jean devient tout pâle et plante ses yeux dans les miens, comme s'il voulait me faire avouer un crime.

— Tu as encore rencontré le capitaine?

— Oui, il dessine, je ne sais quoi, vers mon petit port, toujours avec son costume marron, genre franciscain; et c'est lui, je le parierais, qui chantait, quand je suis partie, la barcarolle de Théophile Gautier:

Dites, la jeune belle...

Il a une fort jolie voix.

Jean grogne, rugit plutôt:

— L'animal!

C'est si étrange de voir Jean très colère que je le regarde sans doute d'un air ahuri, puisqu'il se met à sourire.

— Ne nous occupons plus du capitaine de Jolay. Tu viens des Bruyères?

— Oui, j'ai admiré le "vian" de la tête à la queue. Je t'ai manqué de quelques minutes et je croyais si bien te faire une surprise!

— Merci, Géva.

Il dit cela doucement, doucement, avec un petit air recueilli qu'il prend parfois, et qui me donne le frisson, tant il ressemble, alors, à un séminariste en prière. Cette idée me harcèle de nouveau; vite, je demande:

— Tu ne veux pas être curé?

Les yeux sur la croix du clocher qui pointe parmi les arbres, il répond, après un court silence:

— On ne sait rien de l'avenir, Géva. Jusqu'à présent c'est *non*.

— Comme on ne reçoit pas de Mathusalem dans les séminaires, je puis dormir tranquille. Bon! nous voilà arrivés. Je cours arranger mon bouquet. Grand'mère s'extasiera devant ces iris mélangés de roseaux. Les jardins du ciel ne doivent rien avoir de plus joli. Au revoir, cousin abbé, je serai sacristine de ton église...

• • •

Depuis quinze jours, Montilleul est un antre de mystères où je vis, seule de la maisonnée, en dehors de toute initiation. A voir les physionomies préoccupées, même lamentables, des domestiques et des maitres, je craindrais un malheur si grand'mère ne m'avait affirmé que je pouvais dormir tranquille, rire et chanter comme ci-devant. Je finis par penser qu'il s'agit d'un mariage pour Mireille ou Bernard, d'autant plus que les lettres de mes parents pleuvent à Montilleul, que grand'mère passe la matinée à répondre, que mon frère vient tous les deux jours, et m'expédie sans façon pour causer avec grand'mère et Jean. Mais, alors, pourquoi grand'mère a-t-elle souvent les yeux rouges? Pourquoi Bernard prend-il un air sérieux que je ne lui connaissais pas? Pourquoi les domestiques de Jean et les nôtres me regardent-ils d'un air navré, comme si l'on allait me mettre dans un cercueil?

Tour à tour, j'ai questionné chaque vétéran, sans obtenir autre chose que des réponses très variées, peu banales et peu explicites.

Gothe:—Mademoiselle Géva, je me ferais couper en petits morceaux, plutôt que de donner la recette de mon salmis de pigeons. Eh bien, c'est tout pareil pour ce que vous me demandez. Mais le bon Dieu, qui aime les diables...

Le reste de cette phrase étonnante s'est perdu dans les cendres de la cheminée.

Julie: — Un secret et moi, ça ne fait qu'un, mademoiselle Géva. Motus! Motus! Motus! comme dit M. le curé. Moi, je sais que ça ne réussira pas.

Gervaise: —"Ma petite biche ne vous mettez pas en tourment. Priez seulement le bon Dieu qu'il éloigne le diable de notre maison." (Gervaise est plus catholique que Gothe!)

Sidoine: — Moi qui connais le monde, j'ai deviné ça de suite, mademoiselle Géva; mais aussi vrai que j'ai été premier jockey à quatorze ans, je garde ma langue dans mon étui.

Eusèbe: — Ah! mademoiselle Géva, ma petite soeur Azalée penchait la tête: j'ai voulu la transporter au grand jour et lui donner un tuteur. Elle en est morte! C'est tout ce que je puis vous répondre.

Maitre Jean, sur lequel je comptais pour me renseigner se défie de sa faiblesse à mon égard. Il me fuit, et ne dine même plus avec nous. Alors?...

Alors, quand, le soir, après la prière que nous faisons tous ensemble, maitres et domestiques, grand'mère prend la parole pour dire: "Trois *Ave Maria* aux intentions que l'on sait", j'ai l'air d'une idiote, moi qui ne sais rien. C'est pour le coup que je ressemble au fou de Folgoët.

• • •

Une personne ahurie, furieuse, c'est moi!

Oh! ma plume n'ira pas chercher midi à quatorze heures pour écrire que le cycliste à la barcarolle demande la "jeune belle" en mariage.

Qu'on me dise, après cela, que les déguisements peuvent compromettre l'avenir, la réputation, etc.! Ce petit de Jolay m'a trouvée délicieuse en lieutenant, délicieuse en robe courte et chapeau-parapluie, et, sans doute aussi, j'ai chanté "la Promenade du soleil et de la lune" mieux que la meilleure cantatrice! Si je me marie, — ce dont je doute, — si j'ai des filles, — ce que je ne crois pas, — si je suis embarrassée d'elles, — ce que je pense, — je leur dirai:

— Mes petites, faites ce que j'ai fait, et, illico, vous trouverez un épouseur sur votre route ou dans les taillis de noisetiers.

En attendant ces événements très lointains, je suis ravie de connaitre le mystère qui enveloppe Montilleul d'une espèce de voile funèbre; et, ce soir, à la prière, mes réponses aux trois *Ave Maria* de grand'mère étaient des plus fantaisistes:

"Sainte Marie, mère de Dieu, délivrez-moi de M. de Jolay. Ainsi soit-il,

"Sainte Marie, mère de Dieu, etc., etc."

Grand'mère priait de toute son âme. Pauvre grand'mère chérie, qui craint d'être égoïste, et souffre le martyre à l'idée que son petit oiseau peut s'envoler de Montilleul...

Non, grand'mère, n'ayez crainte: je resterai au nid, sous votre aile si douce. Je l'ai juré, cet après-midi, en cherchant à quatre pattes mon sifflet d'argent, au milieu des fusains, tandis que vous passiez lentement près de moi, avec Bernard, sans soupçonner ma présence.

Qu'ai-je entendu? Peu de chose. Mais c'est logé *là*, dans mon cerveau transformé en chaudière depuis cet instant. Quand la chaudière va éclater, car elle éclatera, gare!!!...

— Vous avez tort, grand'mère, de ne pas aimer le capitaine, disait Bernard, tous les renseignements sont excellents; mon père et ma mère se déclarent satisfaits, bien qu'étonnés de ce coup de foudre. L'enfantillage de Géva? Sa jeunesse? De Jolay attendra fort bien un an, ce qui permettra à ma soeur de voir un peu ce qu'est la vie et de prendre du sérieux.

— Je ne me représente pas Geneviève habitant la ville et menant une existence où les convenances mondaines jouent un rôle prépondérant, répondait la voix attristée de grand'mère. A sa santé, à sa nature il faut l'air, la liberté; de plus à l'heure actuelle, si la carrière militaire reste ausi belle qu'autrefois, elle risque d'être compromise par les événements politiques et religieux, à moins que l'officier fasse bon marché des révoltes de sa conscience: alors, il commet une infamie. Certes, je désire, avant de mourir, voir ma petite aimée établie, heureuse, mais tes parents et toi vous savez bien que mon rêve...

— Est de garder Géva à Montilleul, oui, grand'mère; encore faut-il que...

Seuls, les moineaux ont entendu la fin de la phrase, facile à deviner: "encore faut-il qu'un charmant gentilhomme consente à venir habiter cette solitude." Si tu savais, mon pauvre Bernard, comme je me passerai bien du gentilhomme! Grand'mère, la vieille garde, Jean, Mascotte, le poulain, l'âne et Tourbillon composent un béguinage suffisant pour mon bonheur. Quant au capitaine de Jolay, je le déteste et le lui prouverai à la première occasion.

• • •

Ouf! c'est fait!... Père est arrivé ce matin de Paris, sous un prétexte quelconque; Bernard a suivi Père; et, par hasard (?) ayant rencontré (?) M. de Jolay, ils l'ont amené à Montilleul pour déjeuner sans façon (?) avec nous.

La vieille garde ne décolérait pas depuis deux jours; si Eusèbe et Sidoine versaient leurs torrents de fiel, l'un dans le calice de ses fleurs, l'autre dans l'oreille complaisante de Mascotte, je soupçonne Gothe d'avoir eu des idées homicides, rien qu'à sa façon de regarder les timbales qui devaient servir d'entrée.

— Ah! si je savais... murmurait-elle... Un grain de... et flic...

"Flic", c'était, évidemment, la mort subite du capitaine.

Mais Gothe n'a pas mis "le grain de..." et, loin de tomber raide à mes côtés, M. de Jolay a fait honneur au ris de veau qui a suivi les timbales, tout en se montrant fort aimable, bien qu'un peu étonné. Car j'étais sérieuse, sérieuse... comme une veuve qui vient de perdre un mari adoré, et, de plus, absolument horrible, avec mes cheveux plaqués sur le front, grâce au cosmétique des moustaches de Bernard. J'avais même piqué deux soucis — fleurs d'actualité — au-dessus de mon oreille gauche, et deux autres à mon corsage... des dimanches, hélas! mis par ordre formel de grand'mère. Mais Père, très mécontent, m'a fait enlever cette parure symbolique; il m'aurait même envoyé recoiffer, si je n'étais arrivée, *exprès*, juste au moment où l'on se mettait à table. Pour détourner l'attention de mes bandeaux à la noyée, il demande vite, ne voyant que cinq couverts:

— Jean?

Grand'mère répond:

— Jean s'absente souvent pour affaires, ces temps-ci.

Un silence; puis, on cause, on mange. Rien de saillant jusqu'au dessert. Là, tandis qu'on savoure la gelée d'oranges, un des triomphes de Gothe! Père annonce les fiançailles prochaines de la fille d'un de ses amis, député monarchiste, avec un jeune officier d'état-major. En une seconde, je perds ma contenance de veuve éplorée et m'écrie:

— Il devrait être défendu aux soldats de se marier. Comme les prêtres, ils font caste à part: le prêtre appartient à Dieu, le soldat à la France.

Bernard se met à rire:

— Geneviève s'emballe!

M. de Jolay se penche vers mes bandeaux:

— On nous priverait de bien des joies, mademoiselle.

— Sans compter que toutes les jeunes filles seraient navrées, ajoute Père.

Allons, courage! C'est le moment...

— Toutes??? Pas moi, sûrement. Je n'épouserai jamais, jamais, jamais, un officier. Un officier n'a pas de chez lui; un officier n'est pas indépendant; un officier, etc., etc.

Ayant déversé ma rage sur les officiers... que j'adore quand je ne dois pas les épouser, je conclus par cette phrase d'une finesse de Peau-Rouge:

— Un officier, cela convient à Mireille, qui est jolie; à moi? pas du tout. Quand la vocation du mariage poussera, je n'épouserai qu'un gentilhomme campagnard, à la condition d'en trouver un à mon goût.

Puis, avec mon sourire le plus ravissant:

— Une autre gaufrette, capitaine?

Le toast au champagne a été... froid, et, toute l'après-midi, Bernard, Père et M. de Jolay, malgré les efforts de grand'mère, ont eu une vague ressemblance avec des poissons mis dans un aquarium après avoir nagé en plein Océan.

Croyant à mon ignorance absolue, Père, avant son départ, ne m'a adressé d'autre reproche que celui-ci:

— Une sauvagesse ne se conduirait pas autrement que toi. Ne pouvais-tu garder ton appréciation sur les officiers devant M. de Jolay? Je te prie, désormais, de tourner sept fois ta langue avant de dire un mot. C'est compris?

— Oui, Père.

Le soir de ce jour mémorable, je me suis blottie, en cachette, dans le lit de grand'mère, comme lorsque j'étais petite. Quand elle est venue se coucher, j'ai assisté, derrière les rideaux bien clos, à tous les rites habituels: allées et venues ici et là, station très longue devant le portrait de grand-père, mise du fameux serre-tête; mais les faits m'importaient peu: c'était le visage de grand'mère que j'examinais sans relâche. Moins de rides, moins de pâleur, une flamme dans les yeux, un tout petit sourire aux lèvres. Grand'mère venait de rajeunir! Grand'mère venait de recouvrer sa sérénité!

Soudain, elle ouvre les rideaux, me voit.

— Toi ici, Géva?...



— Oui, grand'mère, venez vite. On cause si bien sur l'oreiller!...

Et, sur l'oreiller, je lui ai dit que je savais... Je lui ai dit que je l'aime plus que tous les maris du monde... Je lui ai dit je ne sais plus quoi encore, versant mon coeur dans son coeur si bon, si bon, que je me représente le coeur de la Sainte Vierge un peu comme le sien.

Elle, tout bas, me contait ses angoisses des jours passés, s'en voulant presque, maintenant, d'être contente de ce qui faisait de la peine à mes parents.

— Mais, vois-tu, ma petite bien-aimée, te connaissant comme je te connais, je suis sûre que ce mariage ne vous eût rendu heureux ni l'un ni l'autre. Dieu te réserve mieux, je le crois; seulement, ma chérie, montre-toi bien raisonnable: tu es une jeune fille à présent, et non plus une gamine, un bébé.

Là-dessus, deux baisers, très longs, très doux, et... je me suis endormie dans le plus ravissant berceau des jeunes filles, des gamines et des bébés: les bras de grand'mère!

• • •

Bernard boude, et ne vient pas. N'importe!!! Montilleul nage en plein azur. La vieille garde exulte, et ne pouvant m'élever une statue pour mon courage, elle manifeste son admiration et son ivresse, sous forme de douceurs variées, s'il s'agit des vétérans féminins, de regards attendris, s'il s'agit des vétérans masculins.

— Si vous partiez, mademoiselle Géva, vient de me dire Sidoine, ce serait la mort de notre dame, de M. Jean, de nous et de toutes les bêtes.

Pauvre Montilleul! De Château, il deviendrait sarcophage, et les bonnes femmes, les petits enfants se signeraient en passant devant lui. Triste! Triste!...

• • •

Jean est de retour, tout maigre, tout pâle. Son voyage l'a horriblement fatigué. Quelle idée, aussi, d'aller lui-même acheter du bétail en Angleterre, alors que son principal fermier pouvait si bien le remplacer! Grand'mère l'entoure de petits soins, tandis que je l'amuse avec les infortunes du capitaine de Jolay, infortune que j'ai dû lui narrer cinq ou six fois, en y joignant les bandeaux plats, les fleurs de souci et le reste.

— C'est pourtant un joli et charmant garçon, a dit Jean, ce matin, d'un air préoccupé. Comment veux-tu donc ton mari, Géva?

Sans façon, je l'ai envoyé promener.

— Laisse-moi tranquille avec ce mari qui n'est peut-être pas encore sevré. Je sors à peine du maillot. Grand'mère devrait te défendre de prononcer même le mot "mariage" devant moi. Grand'mère, grondez-le, et dites-lui qu'il manque aux convenances. Mireille seule est d'âge assez mûr pour écouter ces sornettes. Ah! si le capitaine de Jolay pensait à ma soeur, comme je le lui ai insinué, c'est ça qui serait gentil! Nous assisterions à la noce, cousin Jean, et je te demanderais à Mère pour cavalier.

Là-dessus, j'ai entrainé cousin Jean dans un galop échevelé tout autour du salon, en chantant:

Monsieur Martinet, prenez vos bottes
Pour venir nous marier;
Dans nos coeurs l'amour y trotte
Comme les rats dans un grenier!!!

— Géva! Géva!

— Ne grondez pas, grand'mère. C'est une improvisation pour faire rire notre malade. Et voyez comme je réussis bien.

• • •

Enfin Mireille a trouvé un épouseur à son goût. Pas trop tôt! A vingt-deux ans, on commence à ourler la coiffe de sainte Catherine, et je ne me représente pas Mireille en coiffe. Il est vrai qu'avec son adresse coutumière elle saurait l'enrubanner, la rendre jolie comme un modèle de journal de modes.

L'élu s'appelle Mathieu de Vrène. Il est baron, de vieille noblesse, très riche. Les fiançailles ont eu lieu hier; le mariage se fera dans six semaines, et je ressemble à une statue de la Désolation, parce que... je pars demain pour Paris avec mon oncle le colonel.

Un voile funèbre couvre de nouveau Montilleul. Les vétérans se cachent pour pleurer. Jean reprend son air malade, et grand'mère s'efforce de me persuader qu'elle souffre beaucoup des yeux, parce qu'elle les a tout rouges.

Pauvre grand'mère! Ce matin encore, je l'ai suppliée de me garder jusqu'à l'avant-veille du mariage...

— Quand vous "voulez", mes parents veulent aussi, je le sais. Que ferez-vous, un mois et demi sans votre petite, et que fera votre petite sans vous? Allons, dites: "Oui, Géva, tu vas rester." Je vous le demande à genoux. Ce serait la première fois que nous nous séparerions, grand'mère! Je vous aime encore plus que je ne croyais. Montilleul me semble encore plus beau. Ne me laissez pas partir.

Elle m'a baisée au front, et, tendrement, mais de sa voix ferme qui enlève tout espoir, elle a dit:

— Ma chérie, cette absence, peu longue, te sera profitable; j'ajoute qu'elle est nécessaire pour te faire perdre un peu ta sauvagerie, ton amour de l'indépendance. Tes parents trouvent, avec raison, que tu dois voir le monde, apprendre à te présenter, à t'habiller avec goût, devenir "jeune fille"; enfin, ils semblent te cacher, on ignore presque ton existence; c'est le moment de prouver que tu n'es ni un monstre ni une idiote, et d'aller, dans Paris, entre ta mère et Mireille, comme une Benjamine très aimée, laissée à Montilleul uniquement par tendresse filiale. Ainsi qu'à toi, cette séparation momentanée m'est fort pénible; faisons appel, l'une et l'autre, à tout notre courage, au lieu de nous attendrir devant l'inévitable.

Mes bagages ont été vite prêts, et je suis allée dire "au revoir" à tout Montilleul: au parc couvert d'un épais tapis de neige; à la serre, chaude, fleurie, embaumée; aux fermiers, qui ont eu l'air de plaindre grand'mère et Jean beaucoup plus que moi-même; à Mascotte, à Aliboron, que j'ai comblés de caresses et de friandises. Tourbillon me suivait partout, la queue et les oreilles pendantes, avançant de temps à autre sa grosse langue pour me lécher la main.

Jean nous a trouvés tous les deux comme nous quittions l'écurie pour revenir à la maison.

— C'est demain, Géva...

— C'est demain, Jean...

— Je voulais te dire... Tu ne t'inquiéteras pas de ta grand'mère. Je resterai auprès d'elle, je tâcherai de la distraire le plus possible, et ne m'absenterai que juste pour le contrat et le mariage. As-tu confiance en moi?

— Pleine confiance. Mais grand'mère va être si triste, mon pauvre Jean!

— Oui, je sais... je comprends... Tu vas nous manquer à tous, Géva. Pourvu qu'avec ta nature de feu, tu ne te plaises pas trop à Paris. Paris est une ville belle, intelligente, attractive...

— Il fallait y rester, puisqu'elle a tant de charmes.

— Oh! moi...

— Toi, tu vis pour Montilleul; eh bien, moi aussi. Souviens-toi donc, Jean: nous devons y vieillir côte à côte.

— Ainsi soit-il, Géva!

Et jamais, non, jamais, l'abbé Martinet n'a dit un "ainsi soit-il" aussi plein de ferveur.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Nous apprenons avec douleur la mort, arrivée vendredi dernier, du père de notre vicaire. Appelé près de lui il y a huit jours, M. le vicaire a pu du moins avoir la consolation d'être près de son père jusqu'au dernier moment.

* * *

Beaucoup d'activité dans la paroisse. Le dégel avait presque démoli les chemins; mais la terrible tempête des deux premiers jours de la semaine donna assez de neige pour les refaire. Aussi beaucoup en profitent pour charroyer bois et fourrage.

* * *

Vendredi prochain, le 20, le train agricole stationnera à Carey. On y donnera aux visiteurs toutes les indications désirables sur le choix, la culture et l'emploi des plantes fourragères. Nos cultivateurs en profiteront. MM. les professeurs qui accompagnent le train agricole donneront à Saint-Pierre, le même jour, à huit heures du soir, des causeries sur ce sujet très intéressant et très approprié pour nos fermiers: l'alimentation du bétail.

SAINTE-AMELIE

Le "Wheat Pool" du Manitoba

M. Raoul Lajoie, ex-gérant de la Banque Hamilton de Dunrea, était de passage ici le 6 courant. Intéressé dans le "Wheat Pool", il a convoqué une assemblée des fermiers pour leur expliquer le rouage et le fonctionnement de la dite coopérative en vogue dans la province. Il a fait un intelligent et intéressant exposé de cette planche de salut pour le fermier.

M. Lajoie a été plus fortuné que son prédécesseur, M. Beaubien, car lui, au moins, il a été honoré d'un auditoire. Il va sans dire que le cultivateur va avoir besoin de se grouiller si le "Wheat Pool" continue à prendre des employés dans ses bureaux. Il devra mettre fortement la main à la charrue et l'épaule à la roue s'il veut joindre les deux bouts, c'est-à-dire vivre et faire vivre les agences du "Wheat Pool", qui se multiplient à vue d'oeil.

Somme toute, la coopérative des grains est une bonne chose tout de même. D'abord il donne de l'ouvrage à bien du monde, ensuite il maintient le prix des grains à la hausse; enfin, il élimine les spéculateurs intermédiaires.

Baptême

Le 8 mars — Joseph-Napoléon-Dollard, né le 6, enfant de Conrad Therrien et de Herménie Archambault. Le parrain a été M. Napoléon Landry et la marraine Mme Elisabeth Landry, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Le père conduisait les honorés de la cérémonie.

La partie de cartes

La soirée qui nous a été donnée dimanche dernier par la famille James fut encore une des meilleures. Il y avait bien salle comble. Tout le monde était en branle. Malheureusement, la veillée s'est passée trop vite pour faire tout ce qu'il y avait à faire. Il aurait fallu que Josué commandât à l'astre du jour de retarder sa course pour nous permettre de faire tout ce qu'on voulait faire. Toujours est-il que, faute de temps, il nous a fallu retrancher la pêche de nos récréations, ainsi que le concours d'épellation des enfants.

Les gagnants aux cartes furent: pour les hommes: 1er prix, Emile Wauthier; 2me prix, John Liptow; consolation, Alexandre Roussin. Pour les dames: 1er prix, Elsabeth James; 2me prix, Mme Mélina Roy; consolation, Mme Tom Spencer. La "maison" vendue à l'encan allemand a été décernée à M. François Roussin. Le service à toilette pour hommes a été gagné par Georges Delanoy. Profit net de la soirée, $50.

LETELLIER

Mercredi le 4, le char démonstratif des récoltes fourragères était à Letellier. Ces démonstrations sont sous les auspices du gouvernement provincial; le char est fourni gratuitement par les autorités du chemin de fer National qui le fait circuler aussi gratuitement sur ses lignes.

Les professeurs MacGregor et Villeneuve donnèrent des conférences instructives faisant connaître les différentes récoltes fourragères qui sont avantageuses pour les fermiers pratiquant l'industrie laitière, ou pour ceux qui veulent améliorer la condition de leur terrain.

Les fermiers peuvent même se procurer des graines de semence de bonne qualité directement du char.

Le gouvernement et le C.N.R. méritent nos félicitations pour cette initiative qui permet à nos fermiers d'obtenir des bonnes informations. Mais ce que nous apprécions surtout c'est qu'un Canadien français, un homme tel, la compétence de M. Villeneuve, soit mis à notre disposition, nous permettant ainsi de tirer tout le bénéfice possible de ce projet.

* * *

De passage à Letellier, en visite chez M. Léon Bruyère, chef de gare, son frère Pierre et son oncle Alphonse Bruyère, d'Embrun, Ontario. M. Alphonse Bruyère faisait son deuxième voyage après un intervalle de cinquante ans. Inutile de dire que les changements ont été grands. Les barges ont disparu de la rivière Rouge, et Fort Garry n'est plus une petite bourgade. Le soulèvement Riel est passé à l'histoire. M. Alphonse Bruyère, maintenant âgé de 72 ans, se rappelle bien son séjour au Manitoba. Il connût bien Mgr Taché et eut la distinction d'être le cocher du Gouverneur Cauchon. A cette époque M. l'abbé Ritchot, plus tard Mgr Ritchot, lui offrit une terre à moins d'un mille du Fort Garry, mais M. Bruyère dut retourner en Ontario pour revoir sa vieille mère mourante.

Dimanche le 8 avait lieu, sous les auspices de l'A.C.J.C., une partie de cartes, la première d'une série de cinq parties, à laquelle participeront les Enfants de Marie, les Dames de Sainte-Anne et le cercle paroissial de l'Association d'Education. De beaux prix sont promis aux gagnants de la série.

Un programme musical suivit, et M. Pierre Bruyère, d'Embrun, nous donna des chansons et des récitations qui furent très goûtées. MM. Mathias Touchette et Thomas Larocque égayèrent avec la chanson des "batcheleurs" et celle des "tricoteurs". Mlles Berthe Comeault, Alice Jutras et Marie Boiteau, au piano, furent très applaudies.

Baptêmes

Le 4 mars — M. et Mme Joseph Houle, une fille, Marie-Hortense-Aline. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Houle.

Le 5 mars — M. et Mme Edmond Harrison, une fille, Marie-Doralice-Jacqueline. Parrain et marraine: M. et Mme Willie Levasseur, représentés par M. et Mme Arthur Gendron.

Dans la salle municipale aura lieu, les 30 et 31 mars, une exposition de chapeaux pour dames et demoiselles. Mlle Morier, modiste de Saint-Boniface, avec ses modes dans les derniers styles, pourra satisfaire toutes ses futures clientes.

THIBAULTVILLE

Il nous est agréable d'annoncer pour le 22 mars une soirée au profit de notre église. Organisée par quelques dames de la paroisse dont le savoir-faire est au-dessus de tout éloge, cette soirée promet d'être un gros succès. Elle nous réserve, dit-on, une agréable surprise et une attraction nouvelle. Nos visiteurs et invités ne regretteront certainement pas de s'être dérangés pour venir passer chez nous une bonne et joyeuse soirée.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

A une grande assemblée municipale tenue le 7 mars, les conseillers et le maire de la municipalité rurale de Sainte-Rose étudièrent la question d'une nouvelle salle municipale et examinèrent les différents plans soumis au conseil. Fallait-il construire, ou fallait-il accepter l'offre faite par M. Frédéric Laflamme de son magasin? Après une longue discussion, il fut voté à l'unanimité qu'il était plus économique et plus avantageux d'accepter l'offre de M. F. Laflamme. Le magasin en question fut acheté sur le champ pour la somme de $2,300. C'est une construction en bois de 26 x 36 pieds, pratiquement neuve. On transportera cette bâtisse sur la rue principale aussi tôt que possible.

Gouret

Le 8 et le 12 mars, nos deux équipes de gouret, victorieuses de la première et de la deuxième série, c'est-à-dire les Sénateurs et les Canadiens, jouèrent les deux parties finales pour décider du championnat. Les Sénateurs gagnèrent la première partie, et jeudi soir les deux équipes firent partie nulle. La victoire fut indécise jusqu'à la dernière minute. Résultat final: 9 à 6.

Les Sénateurs restent les champions de la saison et remportent la coupe Théoret.

Alignement des équipes:

Sénateurs: Lawrence Dame, Solomon Hamelin, René Delveaux, Alexandre Jeanotte, Philippe Hamelin, Monty Tucker, W. B. Scarth, Eustache Labossière.

Canadiens: Camille Thériault, Héliodore Bourassa, Alfred Allard, Joseph Bourbonnière, Joseph Delveaux, Joseph Maillard, J.-B. Lalonde, Sidney Gregory.

Arbitre: Joseph Allard.

Funérailles

Le 12 mars eurent lieu, dans l'église paroissiale, les funérailles de Mme Joseph Dumas, née Mathilde Hupé, de Guynemer, Man. Le service fut chanté à 10 h. a.m. par M. le curé A.-E. Théoret. Les porteurs étaient MM. Pierre et Alphonse Larivière, Edouard Coulombe, Alexandre Hamelin, Elie Smith et Joseph Dumas. Décédée le 8 mars après une courte mais bien pénible maladie, la défunte laisse une famille de huit enfants. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Baptême

Le 16 mars — Marie-Thérèse-Lucile, enfant d'Arthur Dame et de Azelma Jeanotte. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Couillard.

N.-D. DE LOURDES

Le Cercle Jeanne d'Arc donnera ici, le 22 mars, une grande soirée dramatique et musicale. On y jouera "Yvonnic". Notre orchestre, dont la réputation est répandue au loin, fera entendre de beaux morceaux.

Tout le monde est cordialement invité, surtout les paroisses environnantes.

Le Comité d'organisation.

SOUTH JUNCTION

Notre bazar annuel au profit de l'église de Sainte-Jeanne d'Arc aura lieu le 22 mars. Nous invitons comme par le passé tous nos bons amis d'y prendre part. Les candidates sont Mme Denis Beaudry et Mlle Berthe Briand. Bienvenue à tous.

* * *

M. Louis Brisebois, qui était allé à la convention des commissaires d'école à Winnipeg, est revenu enchanté de son voyage.

* * *

M. Chs-H. Beaupré, commis depuis plusieurs années au magasin de M. A.-O. Beaudry, nous quitta vendredi dernier pour passer quelque temps à Edmonton, Alta. Nous lui souhaitons un bon voyage.

* * *

M. Emile Paré est entré comptable au magasin de M. A.-O. Beaudry.

* * *

M. et Mme Fred Goudreau sont retournés dans l'Est après avoir passé l'hiver parmi nous.

* * *

M. et Mme Auguste Beaudry sont les heureux parents d'une grosse fille arrivée le 10 mars.

* * *

Les moulins à scie de MM. Brisebois et Gobeil vont être en opération la semaine prochaine. Ils ont beaucoup d'ouvrage en avant.

* * *

M. A.-O. Beaudry a expédié beaucoup de bois de corde et pulpe, poteaux et dormants durant l'hiver. Cela a donné de l'ouvrage à beaucoup de personnes de la ville et de la place.

* * *

Il y a encore plusieurs "homesteads" à prendre et quelques bonnes terres à vendre à bas prix.

HAYWOOD

La famille Jean-Louis Picton offre ses remerciements respectueux à toutes les personnes qui lui ont témoigné une si chaleureuse sympathie à l'occasion de la perte qu'elle vient de subir dans la personne de son chef, M. Jean-Louis Picton.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La partie de cartes du 8 mars fut un vrai succès. Jamais notre salle n'avait été si comble et si débordante de monde. On remarquait dans l'assistance plusieurs personnes de Saint-Joseph, venues pour entendre notre fanfare. On réussit à installer 42 tables. Comme d'habitude, l'animation la plus vive régna pendant toute la soirée et la fanfare mêlait ses notes joyeuses à cet entrain. La collation a été donnée par MM. J.-B. Plamondon, H. Asselin et C. Brodeur. Une magnifique dinde donnée par Mme Elphège Lafontaine, au profit de la fanfare, et vendue à l'enchère, a rapporté le joli montant de $28 et fut gagnée par Paul Labelle. Un beau programme de chants et de déclamations suivit. Voici les noms de ceux et celles qui ont paru sur la scène: Ovila Bissonnette, Fernand Bissonnette, Jacques Bissonnette, Germaine Martel, Alfred Granger, Emelda et Alma Roy, Mme Paul Labelle, Alice Asselin, Annette Ayotte, Aurise Guénette. Le résultat financier de cette soirée a été de $97.

* * *

La prochaine partie de cartes aura lieu le 22 mars. Venez en grand nombre, si vous voulez rire et vous amuser. Les jeunes joueront, après la partie de cartes, une comédie de Antony Mars. Venez voir comment un docteur s'est rendu célèbre, à l'aide de son domestique, en guérissant et en devinant toutes les maladies, principalement celles de Narcisse et de Gros lait. Il y aura aussi de la fanfare.

* * *

La plus violente tempête de la saison a balayé notre localité, mardi le 10 mars. Enfin, voilà l'hiver manitobain auquel nous étions déshabitué!

* * *

M. Rodolphe Beaudette et Mlle Germaine Rajotte sont allés à Rochester pour traitement. Mme Arthur Fillion est revenue d'un voyage au même endroit.

* * *

M. Jos. Bourgeois est souffrant de fièvres typhoïdes et de pneumonie.

* * *

Les changements de température ont occasionné beaucoup de maladies.

* * *

Saint-Jean-Baptiste est un village essentiellement canadien-français. Pas un seul Anglais parmi nous. Comment expliquer que certaines de nos maisons de commerce ou d'affaires donnent à leurs clients canadiens-français des factures rédigées complètement en anglais? Est-ce faire preuve d'intelligence et de patriotisme? Est-ce que nos amis les Anglais, dans un centre complètement anglais, seraient assez aveugles pour émettre des factures rédigées en français? Allez-y voir: ils sont plus clairvoyants et plus intelligents que cela. Mais nous, Canadiens français, nous plions, nous fléchissons, nous nous laissons entraîner dans le courant envahissant de "l'anglomanie". Et les clients de ces commerçants ou hommes d'affaires, peu patriotes, acceptent ces factures anglaises et paient sans protester. N'est-ce pas révoltant? Ayons donc assez d'énergie et de fierté nationale pour dire à ces hommes d'affaires: "Monsieur, je vous paierai quand vous me donnerez une facture en français". Vous verrez que la facture française ne tardera pas à venir... s'il y a de l'argent au bout. Essayez.

* * *

M. Elisée Grégoire a acheté la terre de M. Alcide Bacon.

* * *

M. l'abbé J.-Adonias Sabourin, chancelier, a fait une courte visite à ses parents, en route pour visiter les écoles de Saint-Joseph.

* * *

M. et Mme Félix Beaudette, ainsi que M. Placide Sabourin, sont revenus enchantés de leur voyage en Californie.

* * *

Les dames et demoiselles qui aimeraient à se procurer un chapeau de printemps ne devraient pas manquer de venir, les 1er et 2 avril, chez Mme J.-B. Ayotte, où Mlle Morier, modiste de Saint-Boniface, se tiendra à leur disposition avec un assortiment de chapeaux des plus variés pour satisfaire tous les goûts.

SAINT-BONIFACE

Les institutions de charité de St-Boniface se retirent du 'Federated Budget Board'

Les religieuses de l'Hôpital Saint-Boniface, de l'Hospice Taché et de l'orphelinat, après d'infructueuses démarches auprès des représentants du "Federated Budget Board" de Winnipeg, en vue d'obtenir de cette organisation une part plus généreuse des aumônes perçues au cours de la dernière campagne de charité, croient de leur devoir de prévenir les amis de leurs oeuvres qu'elles se voient dans la pénible obligation de refuser la faible répartition qui leur est offerte.

Mille sept cents piastres ($1,700) pour le soutien de cent vingt-cinq orphelines... et de cent quatre-vingts vieillards ou incurables... leur a paru un partage inégal qu'elles ne pouvaient accepter sans protestations, s'il est permis de comparer ce montant avec les sommes beaucoup plus considérables versées aux caisses de certaines soi-disant oeuvres de charité.

Etant donné ce refus de l'association d'accéder à leur si légitime réclamation, les directrices de ces diverses institutions décident de faire, à l'avenir, personnellement appel à la charité de leurs bienfaiteurs et amis dévoués, et elles les prient, au nom des pauvres et des enfants malheureuses confiés à leurs soins, de réserver jusqu'au moment où elles tendront la main les aumônes destinées au soulagement de leurs protégés.

Ceux-ci, en retour, appelleront les bénédictions de Dieu sur toutes les âmes charitables qui voudront bien répondre au pressant appel des administratrices des oeuvres ci-dessus nommées.

Concert d'orgue de M. Dorval

Le public qui remplissait la cathédrale de Saint-Boniface, dimanche dernier, a écouté avec un réel intérêt le concert de M. Dorval, dont tout le programme était consacré à l'immortel J.-S. Bach.

Au pédalier comme aux claviers, l'excellent organiste a fait preuve d'un mécanisme parfait; sa régistration est des plus habile, son exécution simple et fidèle. L'orgue de la cathédrale se prête à beaucoup de belles combinaisons, et M. Dorval a su mettre en relief toutes les qualités de son instrument.

La musique de Bach est de celle qui ne souffre pas de médiocrité dans l'exécution. Plutôt austère pour les profanes, elle perd vite de sa sécheresse à mesure que l'on se familiarise avec l'ingénieux développement des thèmes et la richesse des harmonisations. M. Dorval a su mettre en valeur toutes les beautés de cette musique savante et exprimer la pensée du génial artiste avec un style très pur, une éloquente sobriété. Cette audition d'oeuvres de Bach a été pour tous un véritable délice.

M. Oscar Noël, basse, a chanté "Pro Peccatis", extrait du "Stabat", de Rossini. Sa voix ample et généreuse évolue avec beaucoup d'aisance du grave au médium, mais l'émission vocale n'est pas toujours égale aux dons de nature.

La chorale de la cathédrale, sous l'habile direction de M. Hélie, clôtura ce concert par un fort beau Salut du Saint Sacrement.

MUSICA.

A. C. J. C.

Dimanche, à 2 h. de l'après-midi, réunion régulière du Cercle La Vérendrye. Chroniqueur, Wilfrid Royal; Conférencier, J.-B. Lanctôt; sujet: "Histoire de l'industrie laitière au Canada".

Tous sont cordialement invités à assister à cette assemblée qui promet d'être très intéressante.

Balle au camp

Le comité exécutif du club de balle au camp a tenu une assemblée d'organisation vendredi dernier. On s'occupera incessamment du recrutement des joueurs et on avisera aux moyens à employer pour prélever des fonds afin de défrayer les frais qu'occasionne l'ouverture de la saison. On annonce une loterie. Espérons que celle-ci recevra bon accueil et que chacun fera quelque chose pour aider cette organisation locale qu'est le club de balle au camp.

Séance des Enfants de Marie

Les Enfants de Marie donneront sous peu une séance récréative. Nous en publierons le programme dans ces colonnes.

A l'Hospice Taché

Dimanche prochain, à 7 h. 3 du soir, séance à l'Hospice Taché au profit des orphelines et des vieillards. Cette séance est donnée par un groupe de l'hôpital. Le public est cordialement invité.

PETITES NOTES

Les travaux d'excavation sont commencés à la distillerie, rue Plinguet.

* * *

L'érection de l'abattoir Harris commencera bientôt. Il y aura certainement de l'emploi pour nos ouvriers.

* * *

M. Antonio Labelle, autrefois de Saint-Boniface, est au Manitoba depuis quelques jours dans l'intérêt de la Cie Générale Transatlantique qu'il représente.

NOUVELLES DE PARTOUT

Prêtre mis à mort en Ukraine

Kiev, Ukraine — Le Père Andrae Fedoukovitch, prêtre catholique polonais, a été brûlé vivant dans la ville de Jitomir. Les autorités prétendent que ses assaillants furent des agents de police secrète polonaise.

Les meurtriers arrosèrent le corps du prêtre de kérosène et y mirent le feu, disent les dernières nouvelles arrivées de Jitomir. Le malheureux se tordit au milieu de la plus terrible agonie sous les yeux de ses bourreaux impassibles.

Le Père Fedoukovitch était l'auteur d'une lettre bien connue au pape, dans laquelle il protesta auprès du Vatican contre la participation du clergé polonais à la campagne anti-soviétique. Ses amis disent qu'il a été tué par ses ennemis pour avoir divulgué aux autorités les activités des espions polonais en Ukraine.

Ce crime a provoqué une stupeur générale dans toute la région.

Est-il permis de tuer par charité?

Le jury parisien a acquitté tout récemment une jeune Polonaise, Mlle Stanislawa Uminska, qui, le 15 juillet 1924, à l'hôpital Brousse, tuait, par "pitié et sur son ordre" son fiancé, le romancier Jean Zysnowski, vingt-trois ans, malade tuberculeux et cancéreux au dernier degré. Mlle Uminska, après avoir soigné longtemps son ami avec beaucoup de dévouement, donna même son sang pour une transfusion jugée utile. Elle fut inculpée d'homicide. Me Henri Robert n'eut pas de peine à apitoyer le jury déjà décidé à acquitter la douloureuse femme.

Mais ici se pose une question théologique. Mlle Uminska, sachant même que son fiancé était perdu et n'avait plus que quelques jours à vivre, avait-elle le droit de le tuer pour lui épargner les [illegible] souffrances? La théologie répond catégoriquement: Non. Il n'est permis de tuer que pour exécuter un criminel condamné par la loi, pour défendre la patrie injustement envahie par l'étranger, pour se défendre soi-même contre un voleur ou un assassin, quand, en état de légitime défense, on ne peut pas faire autrement pour sauver sa vie. Encore faut-il éviter de le tuer, si l'on pense qu'il n'est pas en état de paraître devant Dieu, mais le mettre hors d'état de nuire, par exemple en le blessant aux jambes.

Il n'est pas permis de tuer, soit violemment, soit doucement, par exemple par du poison, un malade même désespéré, par pitié ou charité. La raison en est que la vie donnée par Dieu relève de lui seul. Si l'on souffre par trop, on peut user des moyens médicaux pour atténuer ses souffrances, mais il n'est jamais permis de se donner la mort. Il faut souffrir pour Dieu. La vie est une épreuve dont le prix est au ciel. Lire la "Bonne Souffrance", de François Coppée.

Les vols d'autos dans l'Alberta

Calgary — Sur un montant total de $24,000 de la propriété d'autrui volée pendant le mois de février dernier, les voleurs d'automobiles ont à leur crédit une somme de $21,000.

Sur seize machines volées, une seule n'a pas pu être retracée.

Phénomènes

La dame la plus grande du monde est Marie la Tyrolienne, qui mesure 2 mètres 50; sa soeur a une taille régulière.

A Saint-Antoine du Texas, on voit deux soeurs américaines, Daisy et Violette Hilton, réunies comme les frères siamois par les épaules; elles gagnent fort bien leur vie.

On voit dans une famille du Brésil un singe dévoué à qui on a pu apprendre les soins sommaires à donner à un enfant: par exemple, il lui donne et lui tient le biberon.

On a cité un autre singe qui sert à table, et s'est prêté à un film de cinéma, traversant un précipice de [illegible] pieds de hauteur sur un tronc d'arbre avec un enfant de deux ans dans ses bras. Sans leur prêter d'intelligence, ces animaux ont un merveilleux instinct.

Le Lac Louise



La Perle des Rocheuses

APRES être descendu du train du Pacifique Canadien à la petite gare de Lac Louise, il faut encore monter une hauteur de 620 pieds avant d'atteindre le lac lui-même, situé à 5684 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans un décor féerique de montagnes et de glaciers merveilleux, devant lequel la plume de l'écrivain et le pinceau de l'artiste restent impuissants, tant il semble difficile de décrire la sublime beauté de ce lieu enchanteur. Ainsi nommé en l'honneur de la princesse Louise, fille de la reine Victoria et épouse d'un ancien gouverneur-général du Canada, le lac Louise est justement appelé la "Perle des Rocheuses" par ses admirateurs, dont le nombre va sans cesse grandissant.

Grâce au luxueux hôtel que la Compagnie du Pacifique Canadien a fait ériger sur la rive du lac, les touristes sont assurés d'y trouver tout le confort qu'ils peuvent désirer. Aujourd'hui, personne ne songerait à traverser les montagnes, sans s'arrêter à la rustique petite gare qui se dresse dans la vallée et qu'on appelait autrefois Laggan, afin de pouvoir aller se repaître du spectacle grandiose que présente ce joyau rare qu'est la nappe couleur d'émeraude du lac Louise, dans son enchâssement de hauts pics, de glaciers et de vertes forêts.

Le lac lui-même n'est pas la seule attraction pour les touristes qui descendent au Château; il s'en trouve au contraire un grand nombre d'autres et toutes dignes de mention. A part les lacs Miroir et Agnès, que l'on surnomme les "lacs dans les Nuages" à cause de leur grande altitude; à part le gigantesque glacier Victoria qui surplombe le lac Louise de toute sa masse d'une blancheur immaculée; en plus des monts Saddleback, Fairview et Beehive, qui peuvent facilement être escaladés par des sentiers sûrs, il y a encore une foule d'excursions que l'on peut faire aux alentours, en prenant l'hôtel comme point de départ. Celle du lac Moraine à neuf milles de distance, et celle de la vallée du Paradis [illegible] les plus attrayantes. C'est dans cette vallée [illegible] des Pas de Géant, un véritable escalier gigantesque [illegible] l'eau descend en cascades écumantes.

Le chien fidèle

La fidélité [illegible] du chien pour son maître vient d'être encore illustrée par cette histoire:

Un passant qui se trouvait sur le chemin de Grange [illegible] Vologne remarquait dans un pré [illegible] un chien montant la garde auprès d'une masse sombre.

S'étant approché, il constata avec surprise que ce qu'il avait tout d'abord pris pour un paquet était le cadavre d'un homme, nommé Paul Pierrat, cinquante-cinq ans. Il y avait déjà six jours que le malheureux était mort, et le chien, qui n'avait pas voulu abandonner la dépouille de son compagnon de route, était resté à ses côtés. Il fallut faire violence à l'animal pour l'éloigner du corps de son maître.

Un joli trait de Berryer

Sans vouloir donner de leçons à personne, M. Edouard Trolmeaux, dans l'"Echo de Paris", rappelle une anecdote attribuée par Mme de Janzé au célèbre Berryer:

Berryer avait reçu un plaideur auquel il avait promis le concours de son talent pour le tirer d'un fort ennuyeux procès, lui laissant entendre qu'il se contenterait de modiques honoraires. Le procès jugé, le plaideur se présente chez le grand avocat accompagné de sa fille. Il venait le remercier et "honorer".

— C'est 20,000 francs, Monsieur, lui répond Berryer d'un ton passablement bourru.

20,000 francs! Somme énorme, colossale pour l'époque. Le pauvre plaideur eut un haut-le-corps. Que serait-ce, mon Dieu, si Berryer n'avait pas parlé d'honoraires modiques?

Il fallut bien s'exécuter, le plaideur mit une liasse de billets de banque entre les mains de Berryer, qui, sans les compter, se tourna vers la jeune fille et, s'inclinant comme on savait le faire en ce temps-là devant une femme, lui tendit la liasse:

— Pour votre dot, Mademoiselle, dit-il.

Mme Janzé ne dit pas comment le père et la fille prirent congé de Berryer; les larmes aux yeux, sans aucun doute. Mais Berryer, lui-même?... Je [illegible] avait la paupière humide.

Il faut, quand on agit, se conformer aux règles, et quand on juge, avoir égard aux exceptions.—Joubert.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

MAISON à louer ou à vendre, dans le village de Saint-Norbert. S'adresser à H. Lamoureux, Saint-Norbert. 41

A VENDRE—Magasin général, pour cause de santé. Bureau de poste payant transféré à l'acheteur. Bon district. S'adresser à Boite 4, la "Liberté". 42p

ON DEMANDE pour besoin immédiat, bonne à tout faire. Bons gages. S'adresser à 313, rue Donald, Winnipeg. 40p

BARBIER — M. Wm Ducharme, autrefois de l'édifice Gevaert, vient de rouvrir son salon de coiffeur dans l'édifice Provencher, 222, ave. Provencher, Saint-Boniface.

ON DEMANDE, pour besoin immédiat, bonne à tout faire. S'adresser à Mme S. Tremblay, 163, Boulevard Dollard, Saint-Boniface. Tél. N 2066. 40p

MAISONS modernes à vendre, près église, collège, couvent et écoles, à Saint-Boniface. De 4 à 8 chambres. Prix modérés. Termes faciles. Avec ameublement si désiré. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 40

FERME à vendre dans paroisse française. Un demi-mille du village. Bonnes écoles et couvent. 320 acres; 225 en culture. Bonnes bâtisses. $25 l'acre. $1,000 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 46

TREFLE D'ODEUR—Bonne semence de trèfle d'odeur à vendre. $8.00 les 100 livres; sacs, 20 sous. F.O.B. Inwood. Ch. Verscheure, Inwood, Man. 43p

ON DEMANDE, pour besoin immédiat, bonne à tout faire. S'adresser à Mme Trudel, 127, Lawndale, Norwood. Tél. N 2833. 41

A VENDRE—Incubateur chauffé au pétrole, pouvant contenir 400 oeufs; très peu d'usure. $25.00. S'adresser à Soeur Supérieure, Asile Ritchot, Saint-Norbert. 41p

A VENDRE ou échanger—60 acres de terre, bâti, 1 mille ½ de l'église, à échanger pour un auto Ford. A.-O. Beaudry, South Junction, Man. 41p

MAISONS modernes à vendre à Saint-Boniface, près église, collège, couvent, écoles. De 4 à 10 chambres. Avec ameublement si désiré. Prix réduits, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 41p

FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. Terrain de jardinage, avec bâtisses, près de la ville. Prix modérés, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 41p

A VENDRE

Table de billards (Boston) en parfaite condition
$150.00 pour argent comptant
A. VANDAELE
139, ave. Provencher, Saint-Boniface

MAISONS A SAINT-BONIFACE

Nous avons une longue liste de maisons à vendre dans toutes les parties de la ville. Le moment d'acheter est maintenant, alors que les valeurs sont basses. Il serait impossible de construire pour les prix demandés, et nécessairement, avant longtemps le prix de vente des maisons s'établira d'après le coût de la construction.

Ainsi:

Un bon cottage, semi-moderne, sur la rue Ritchot, avec 4 chambres, peut s'acheter pour $1,200, dont $300 comptant et la balance $20 par mois.

Un bon cottage neuf, moderne, sur la rue Notre-Dame, pour $2,900.

Une excellente maison de 7 chambres, spécialement bien construite, entièrement moderne, sur la rue Kitson, pour $5,200.

Un cottage neuf de 5 chambres, avec grenier et cave cimentée, étant situé sur la rue Hillcrest, pour $5,400.

THE WINNIPEG TRUSTEE COMPANY OF CANADA
322, rue Main, Winnipeg

AU SACRE-COEUR

Dimanche dernier un concert de charité nous était donné dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Rendant hommage aux artistes de la soirée, le R. P. Vézina concluait par ces paroles: "Chez nous, on trouve tout ce qu'on peut désirer en ce qui concerne le bon, le beau, le noble". Ce n'est pas une réclame, c'est la constatation d'un fait tout à l'honneur de notre paroisse.

Mlle Annette Dostert a su, une fois de plus, révéler sa science musicale à un auditoire charmé. Le Prélude et Fugue D majeur de Bach-Busoni fut l'ouverture bien nuancée. Un Nocturne et une Etude de Chopin suffirent ensuite à subjuguer l'auditoire par le rythme coloré, aux divers reflets. La composition Andante Spianato et Polonaise Op. 22 de Chopin, genre léger, termina un heureux quartette où chacun dut prendre sa part de beau. Après l'exécution d'autres oeuvres toutes dignes de l'artiste, Mlle Dostert était assistée au deuxième piano par M. le professeur L.-D. Heaton dans un Concerto en B bémol mineur (1er mouvement) de Tschaikowsky.

Mlle Yvonne Thibault, soprano, nous gratifia de plusieurs chants: Valse de Musette de la "Bohème" de Puccini; "Oh! si les fleurs avaient des yeux", de Massenet; Habanera, de "Carmen", par Bizet; "Sylvan" de Ronald; "The Star", de Rogers; "Rain", de Curran, avec la voix si expressive que nous lui connaissons, et une mimique qui fait le charme de ses chansons. Mme G. Beauchemin, que nous retrouvons associée à nos mouvements d'art, était l'accompagnatrice.

Le tout fut un brillant succès artistique et de la part de nos artistes un grand acte de charité et de dévouement. Nous leur devons à tous notre gratitude et un grand merci.

* * *

Mardi soir le 10 mars nous avions le plaisir d'entendre le concert mensuel de radio par nos artistes canadiens-français. Il y eut orchestre, chants et autres numéros agréablement intéressants, et la seule ombre fut que le tout fut bien court.

Pour avoir trop goûté ce concert, les amateurs de radio seront contraints d'attendre jusqu'au 21 avril avant de pouvoir assister au prochain concert français. Mlle Yvonne Thibault a droit à nos félicitations pour sa direction habile et son succès.

* * *

A la dernière réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, une question importante et qui sera bien vue du public canadien-français, fut mise à l'ordre du jour. Il est question d'ouvrir au Sacré-Coeur un cercle paroissial qui réunira tous nos hommes et jeunes gens. Le but est de trouver chez soi le confort et les amusements variés dont le profit reste à l'individu et à notre race. C'est un moyen de réunir les énergies de tout âge et de les mettre en action dans différentes sphères à l'avantage de notre paroisse. Des démarches se font actuellement pour mener la chose à bonne fin et tracer à nos amis canadiens-français de Winnipeg un programme définitif dans un avenir rapproché. Espérons en demain.

* * *

Quand vous lirez ceci, n'oubliez pas, chers amis, qu'il reste encore trois parties de cartes d'une série de six donnée par M. le Dr J.-A. Séguin, édifice Steele, Winnipeg, au profit de l'église du Sacré-Coeur. Il y a prix nombreux chaque soir, rafraîchissements, programme musical, et en plus de la gaieté de chez nous une bonne oeuvre à faire. Cette série de whist, qui dure depuis lundi, se terminera samedi. Que chacun y consacre un soir.

* * *

Bientôt notre salle paroissiale s'enrichira d'un nouvel ornement. La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a vu à faire préparer un cadre ou tableau commémoratif de la société. En plus des emblèmes nationaux canadiens, nous retrouverons les noms des présidents depuis la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, la photo du président actuel et autres faits. Votre oeil fera cette remarque quelque jour et constatera notre idée patriotiquement active.

WINNIPEG

Le banquet du juge Roy

Les compatriotes de l'hon. juge L.-P. Roy lui offraient un banquet à l'hôtel Marlborough, jeudi soir, pour fêter sa récente nomination comme juge de la cour de comté. M. Roger Goulet présidait. Le héros de la soirée fut longuement acclamé lorsqu'il se leva pour répondre à la santé de "notre hôte".

Outre le juge Roy, neuf orateurs prirent la parole, tous félicitant le nouveau juge, de l'honneur qui lui était fait, louant son intégrité et son amour du travail. On s'aperçut bien aussi que cette nomination avait l'entière approbation des autres juges. Des allusions furent faites, saluées de chaleureux applaudissements, à ses prédécesseurs, les juges Bétournay, Joseph Dubuc, L.-A. Prud'homme et J.-E. Prendergast.

Les orateurs furent: MM. Roger Goulet, A.-J. H. Dubuc, juge L.-A. Prud'homme, juge J.-E. Prendergast, L.-P. Gagnon, Frère Joseph, J.-N. Landry, M. G. McNeil et Noël Bernier.

Deuil chez les religieuses du Bon Pasteur

Nous avons appris avec peine la mort de la Rév. Soeur Marie de la Garde, assistante supérieure des religieuses du Bon Pasteur, décédée dimanche matin, à la maison de la communauté, à West Kildonan.

Soeur Marie de la Garde comptait 28 ans de vie religieuse et elle était à Winnipeg depuis la fondation de la maison, en 1911. Née Bernadette Bellerose, elle était fille de feu le notaire Bellerose, de Sainte-Monique de Nicolet, P. Q. La défunte était âgée de 45 ans. Elle laisse une soeur, Soeur Sainte-Euphrasie de Jésus, du monastère du Bon Pasteur de Saint Jean, N.-B.

S. G. Mgr Sinnott a officié aux funérailles qui ont eu lieu mardi matin. Le corps a été inhumé au cimetière Sainte-Marie.

La Liberté prie les religieuses du Bon Pasteur d'agréer nos bien sincères condoléances dans le deuil qui les frappe.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

A l'assemblée annuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, le 11 mars, Mme Moissan a gracieusement offert sa résidence, 31, rue Faucett, pour l'ouvroir qui rouvrira le 18 mars, à 2 h. Tous les membres et les amies sont invitées à s'y rendre. Mme H. Beaudry charma l'assemblée par une intéressante causerie sur "la Cabane à Sucre il y a vingt ans".

Nous aurons le plaisir de la faire lire à tous dans notre prochain numéro. Comme à nous, quoique ce soit le carême, elle vous donnera l'envie de manger la trempette, sucer la palette et croquer la toque.

Un incendie de $175,000

Un incendie a causé mercredi matin pour $175,000 de dommages aux édifices de la compagnie Richard-Béliveau et de la galerie Richardson. Les flammes avaient fait beaucoup de ravages quand les pompiers sont arrivés sur les lieux. Le toit avait eu le temps de s'effondrer et d'emporter les planchers des étages inférieurs. On ignore la cause de l'incendie.

L'édifice appartenait au sénateur Mulholland, de Port Hope, Ont.

Un autre incendie a détruit le même jour l'édifice de la Cie "New-York Ladies' Wear", et a mis trois familles dans la rue. On attribue l'incendie à un fer à repasser surchauffé.

La compagnie Richard-Béliveau a installé temporairement ses bureaux à la "Winnipeg Trustee", 322, rue Main, tél. A 6922.

Arrestation du lieutenant-colonel Poussette

Le lieutenant-Colonel G.-P.-C. Poussette, chargé du transport et du ravitaillement du district militaire No 10, accusé avec George Edwards, premier chauffeur des casernes Tuxedo, et le sergent L. Simpson, qui vérifiait les quantités de charbon aux casernes, d'avoir conspiré avec Gerald B. Aldous et Fred de Steyes, de la "Canadian Coal Sales Company", pour frauder le gouvernement fédéral à propos des contrats de charbon, a été livré par les autorités militaires après que l'avocat de la couronne eut menacé de prendre des procédures d'habeas corpus.

Les cinq accusés ont comparu devant le magistrat R.-M. Noble, de la Cour de police provinciale, et l'enquête a été ajournée à une semaine.

Le cautionnement pour le lieutenant-colonel Poussette a été fixé à $30,000, et l'officier fut remis en liberté.

Causerie sur Balzac

Le lundi 9 courant, Mme P. MacPherson, avenue Grosvenor, recevait à l'heure du thé le cercle français organisé par Mme de Denus. Les fleurs et les lumières créaient une douce atmosphère qui contrastait d'une façon toute singulière avec la terrible bourrasque qui sévissait au dehors. Mme de Denus fit une causerie sur les oeuvres de Balzac. Cet auteur étant un des écrivains du XIXme siècle dont les oeuvres ont été le plus traduites en anglais, elle démontra à son auditoire que malgré son génie Balzac fut un écrivain réaliste et que nous avons mieux à lire, si nous voulons être fixés sur les qualités traditionnelles françaises.

Nous avons été heureux de saluer le passage à nos bureaux de M. Jean-Baptiste Coursolles, de Willows, Sask., qui retournait chez lui après avoir passé l'hiver à Ottawa, où il résidait avant d'aller s'établir dans la Saskatchewan.

Sérieux incendie à l'Université de la Saskatchewan

Saskatoon — Un incendie qui s'est déclaré vendredi matin dans le laboratoire à traction du bâtiment des machines de l'Université de la Saskatchewan a complètement détruit le plus important du groupe des constructions. Toutes les brigades de pompiers de la ville étaient sur place pour combattre le feu, mais la pression d'eau était insuffisante et leur travail a été presque sans efficacité. Il soufflait un fort vent de l'ouest et la température était de 20 degrés au-dessous de zéro. Les pertes sont évaluées à $500,000.

Pour la réforme du Sénat canadien

Edmonton — La législature a approuvé une résolution présentée par M. W.-M. Davidson, député indépendant de Calgary, en faveur d'une réforme du Sénat, et aussi en faveur de la suggestion contenue dans le discours du trône au parlement canadien pour que ce parlement ait le pouvoir d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

* * *

Les successeurs du magasin Allaire et Bleau sont maintenant établis à 129-131, avenue Provencher, Saint-Boniface.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h 30